

Météo

Nuageux,
pluie passagère
max 13 / min 4
page S 16

Sports



4 **8**
page S 3

Actualités



Métro de Tokyo :
un acte prémédité
page A 13

Télévision

Un autre départ
qui surprend
page B 5

Monde



Le «petit miracle»
sud-africain
page C 16

Index

Annonces classées	
- immobilier	B12 à B14
- marchandises	B14 et C12
- emplois	C12
- automobiles	C13 et C14
- propositions d'affaires	C14
Arts et spectacles	
- informations	B5 à B11
- horaires-spectacles	B11
- horaires-télé	B8
- radio-télévision	B5
Bandes dessinées	B14
Bridge	C12
Décès	C15
Economie	C1 à C11
Editorial	B2
Êtes-vous observateur?	B12
Feuilleton	B13
Horoscope	C13
Le monde	C16
Loterie	A6
Mot mystère	B13
Mots croisés	B14 et S10
Politique	B1 et B4

Ça grogne dans Rosemont

Les voisins du local des motards en ont assez; ils réclament une intervention de la police

ANDRÉ PÉPIN

Les citoyens de Rosemont, principalement les résidents de la rue Gilford, en ont assez de la proximité du local du groupe de motards des Rockers, où un attentat à la bombe a été évité de justesse il y a dix jours avant qu'un autre ne réussisse vendredi dernier. Terrorisés, ils demandent une intervention énergique de la police ou l'aide nécessaire pour être relogés dans un autre secteur.

«Je suis morte de peur et je ne peux ré-

clamer la protection de personne. Les bombes explosent près de ma maison, je suis voisine des motards. Le Protecteur du citoyen du Québec me conseille même de remettre les clés de ma maison à la banque et de faire faillite», a expliqué hier soir, en larmes, une voisine des Rockers, Mme J. Savard. Elle est venue crier son désespoir à une réunion du conseil d'arrondissement à laquelle participaient plusieurs élus municipaux.

Exténuée, très nerveuse, la malheureuse citoyenne hésitait même à s'identifier, tellement sa crainte était évidente. Des mem-

bres des Rockers étaient dans la salle...

«Vendredi soir dernier, après l'explosion devant le local des motards, on m'a placée dans une ambulance, pour ensuite me demander d'en descendre pour laisser la place. J'ai laissé ma place au cas où un motard aurait été blessé. Sommes-nous à Montréal ou en Yougoslavie?» a lancé la jeune mère, sous les applaudissements de plus de cent citoyens venus à cette réunion de quartier pour forcer les élus à intervenir. «Si la première explosion n'avait pas été empêchée, je ne serais pas ici pour vous parler», a lancé Mme Savard.

«Lorsque l'explosion est survenue, vendredi, des policiers sont entrés chez moi, m'ordonnant de quitter les lieux. Mais personne ne m'a dit où aller. Pourquoi, dites-moi pourquoi il faut endurer une pareille chose dans une ville comme Montréal? Pourquoi la ville ne peut-elle pas nous aider?»

La jeune femme a ensuite quitté la salle précipitamment, en criant que ses deux enfants de 6 ans et 19 mois ne vivraient plus dans la maison, située juste à côté du 2885,

VOIR ROSEMONT EN A 2

Au tour de la Justice de payer la note des coupures

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

D'ici deux ans, l'Office de la protection du consommateur sera réduit à sa plus simple expression: de 225 employés, l'organisme devrait passer à une soixantaine de personnes, conséquence de compressions draconiennes dans les budgets de l'organisme.

Les crédits du gouvernement qui seront déposés jeudi à l'Assemblée nationale imposeront des coupes dures, de l'ordre de huit p. cent, à l'ensemble des budgets des ministères et organismes.

L'exercice ouvrira la voie au dépôt du budget, prévu pour l'instant entre le 4 et le 11 avril. Le premier budget Campeau respectera l'engagement du PQ en campagne électorale: il n'y aura pas de hausses de taxes et d'impôts pour les contribuables, indiquent des sources fiables.

Pour les crédits budgétaires, la pilule sera amère pour certains ministères qui, au cours des dernières années, n'ont jamais «livré» les compressions budgétaires attendues par le Conseil du trésor.

30 millions

C'est surtout le cas pour la Justice, dont l'ancien sous-ministre, désormais juge, Jacques Chamberland sortait toujours vainqueur de la partie de bras de fer qu'il entamait chaque année avec son homologue du Conseil du trésor, André Dicaire. Cette année, le ministère n'a pu s'esquiver. La Justice devra couper ses dépenses d'une trentaine de millions.

Première cible, l'Office de la protection du consommateur, dont les syndiqués sont aux abois depuis un mois. La Presse avait indiqué que l'organisme allait revenir à sa vocation d'origine, l'émission de permis et l'application des normes. Les syndicats de fonctionnaires, la semaine dernière, faisaient circuler un scénario voulant que 58 postes seulement soient éliminés; or, la réalité sera beaucoup plus dure, a-t-on appris.

En deux ans, le budget de l'organisme, de 13 millions l'an dernier, serait carrément amputé de moitié. L'Office conservera un réseau de bureaux régionaux, mais réduit à sa plus simple expression, dit-on.

Dans les années 1970, l'OPC avait comme mandat principal d'émettre des permis; dans les années 1980, l'information et la prévention auprès des consommateurs ont pris de plus en plus d'importance.

Comité spécial

Ces décisions devaient être arrêtées hier soir, lors d'une rencontre d'un comité spécial du conseil des ministres composé de six personnes dont le ministre de la Justice, Paul Bégin, Mme Pauline Marois, du Conseil du trésor et François Gendron, des Ressources naturelles.

La Presse a déjà indiqué que le Commissaire aux plaintes des clients des distributeurs d'électri-

VOIR JUSTICE EN A 2

BB repart en guerre



Brigitte Bardot a été photographiée hier à son arrivée devant l'ambassade de Norvège à Paris, à la tête d'un groupe de manifestants protestant contre la reprise de la chasse au phoque en Norvège et au Canada. Comme on peut le constater, Brigitte ne possède plus, hélas, la beauté qui faisait rêver les hommes il y a 40 ans. Comme tout le monde, elle vieillit... PHOTO REUTERS

L'ambassadeur du Canada à Paris refuse de la recevoir

«Elle mélange tout», dit Benoît Bouchard

LILIANNE LACROIX

Depuis vingt ans, Brigitte Bardot n'a pas désarmé dans sa lutte contre les chasseurs de phoques, et, dans un des hôtels les plus chics de Paris, elle a lancé hier un appel au boycott commercial et touristique du Canada et de la Norvège qui se préparent, dit-elle, «à reprendre la boucherie à grande échelle».

«Nous mettrons tout en oeuvre pour que votre pays paie très cher le prix du sang versé. C'est un combat qui a été mené en mon nom. Quand on les tue à nouveau, c'est un peu moi que l'on tue», a déclaré Mme Bardot, qui était accompagnée à cette conférence de presse tenue à l'hôtel Crillon, de la comédienne Anouk Aimée, de la princesse Catherine Aga Khan (de la Fondation suisse Belterive) et de l'écologiste suisse Franz Weber.

Aux Îles-de-la-Madeleine, si l'on n'était guère surpris de la nouvelle sortie de l'ancienne actrice, on était néanmoins furieux. Selon M. Antoine Poirier, président de l'Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine, Mme Bardot devrait peut-être se pencher sur la réalité de deux espèces réellement menacées: les poissons de fond (notamment la morue) et... les Madelinots eux-mêmes.

«On évaluait à quelque trois millions de têtes le troupeau de phoques en 1983, précise-t-il. Maintenant, ils ont atteint quelque quatre ou cinq millions qui mangent quelque 20 milliards de livres de poisson par année. Voilà le véritable désastre écologique... Mais il faut croire que notre préservation à nous, ce n'est pas vendeur!»

VOIR CANADA EN A 2

Rail: le non du Bloc va reporter le retour au travail

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

N'ayant pu agir hier parce que le Bloc québécois lui refusait son consentement, le gouvernement Chrétien dépose ce matin son projet de loi forçant les employés du rail à rentrer au travail. Il pourrait cependant s'écouler plusieurs jours avant que toutes les étapes ne soient franchies et que la pièce législative spéciale ne soit adoptée.

L'opposition officielle a refusé sa collaboration «parce que nous voulons favoriser la libre négociation et permettre aux travailleurs d'affirmer leurs droits et parce que nous voulons que la Chambre respecte le Code canadien du travail qu'elle a adopté», a expliqué la députée bloquiste de Mercier, Francine Lalonde.

Son chef, Lucien Bouchard, a noté que le gouvernement avait mis la machine en marche «pour casser le dos de la grève» à peine douze heures après le début du conflit.

La nouvelle ministre du Travail, Lucienne Robillard, qui avait lancé un ultimatum aux parties patronale et syndicale dimanche après-midi, a expliqué hier que les conséquences de la grève du rail sont «énormes au plan économique pour les différents clients qui utilisent le transport ferroviaire pour expédier leurs marchandises». Elle a mentionné les expéditeurs de grains, de potasse, de souffre ainsi que les industries de l'automobile et des électroménagers.

«On voit tout de suite le sérieux de la situation et comment la crédibilité de notre pays comme fournisseur fiable, même sur les marchés d'exportation, peut être remise en question» par l'arrêt de travail, a-t-elle ajouté.

Trains de banlieue

Mme Robillard a aussi mentionné les problèmes de circulation que crée la paralysie des trains de banlieue dans les grandes villes comme Montréal et Toronto et ceux qu'éprouvent les personnes qui utilisent les services de VIA Rail pour le transport interurbain.

Mais il est bien évident que la grande préoccupation du gouvernement Chrétien est l'impact sur la grande industrie et les productions des provinces de l'Ouest, là où le Reform Party, qui demande l'adoption d'une loi spéciale dans les plus brefs délais, est bien implanté.

Les règlements de la Chambre exigent un préavis de 48 heures avant qu'un projet de loi ne soit déposé. Ces règles peuvent être levées dans une situation d'urgence si moins de dix députés s'y opposent. Le refus du Bloc d'accorder son consentement a empêché le dépôt du projet de loi hier.

Le gouvernement ayant inscrit, vers 9 heures dimanche matin, un avis de dépôt d'un projet de loi «prévoyant le maintien des services ferroviaires et des services auxiliaires», il peut passer à l'action ce matin, la période de 48 heures étant écoulée.

VOIR BLOC EN A 2

ROYAL
POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
ROYAL

La France à votre portée

Vol
À partir de:
449\$
Taxes incluses

Hôtel Adix
Paris, 10^e arr.
A partir de:
57\$
par nuit
Taxes incluses
• Petit déjeuner inclus
• Du 1er juillet au 31 août 1995
• Prix par personne, par nuit, occ. double

La Corse
A partir de:
1189\$
Taxes incluses
• 7 nuitées d'hôtel
• 2 repas par jour
• Voiture de cat. A
• Vol en sus
• Du 4 avril au 31 octobre 1995
• Prix par personne, occ. double

PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES
Exclusivement chez votre agence de voyages

Demain dans La Presse



Vivre

Mon vêtement préféré

■ On a beau s'intéresser à la mode ou présenter les plus belles collections du monde, bien souvent notre vêtement ou notre accessoire préféré n'a rien à voir avec les tendances de la saison. Au-delà des diktats de la mode, cet article choucou évoquera tantôt un voyage, tantôt une amitié, tantôt un moment de détente. Dans le cahier Vivre de demain, *La Presse* a posé la question à cinq personnalités, qui ont bien voulu ouvrir la porte de leur placard ou soulever le couvercle de leur coffre à bijoux pour nous dévoiler leur objet fétiche.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonnette, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9h à 20h;
- à Montréal: Cégep Ahuntsic, agora, 9155, rue Saint-Hubert, de 10h à 16h. Objectif: 225 donneurs;
- à Montréal: Collège Mariapolis, salle 102, 3880, Côte-Neiges, de 9h 30 à 16h. Objectif: 200 donneurs;
- à L'Assomption: club Optimiste Notre-Dame de l'Assomption et les Filles d'Isabelle, cercle Saint-Henri 675, Collège de L'Assomption, 270, boul. L'Ange-Gardien, de 12h 30 à 20h 30. Objectif: 300 donneurs.

Précision

■ Normand Robitaille et Guy Bourguin, qui ont plaidé coupable à plusieurs accusations, dont une de tentative d'extorsion de 425 000\$ à un homme d'affaires de Boucherville, Richard Bienvenue, et condamnés à 26 mois de prison, ne sont pas membres du club de motards des Rock Machine. L'avocat Gary Martin, qui défend plusieurs membres de ce club de motards, a tenu à apporter cette précision hier.

Suite de la Une

ROSEMONT

Ca grogne dans Rosemont

Gilford, théâtre vendredi d'une forte explosion à la dynamite qui n'a pas fait de victimes mais a semé l'émoi dans tout le quartier.

Un sympathisant des Rockers, André Tousignant, s'est alors levé et, froidement, a accusé la police: «C'est la police qui vient poser des bombes devant notre porte pour faire du trouble. Les policiers nous ont avisés jeudi dernier, par téléphone, que si les Rockers peuvent poser des bombes, la police aussi peut le faire».

Mme Savard est intervenue seule, parlant au nom des résidents du quartier. Les élus municipaux ont vainement tenté de la rattraper, à la sortie, pour lui offrir de l'aide. Cette femme n'en pouvait tout simplement plus.

Cette situation a consterné les élus, dont le conseiller Robert Côté, un ancien policier qui représente Rosemont au conseil mais qui est également responsable des plaintes dans l'équipe de Pierre Bourque.

Les permis

Dans les coulisses de l'assemblée de quartier, rouge de colère, le conseiller Pierre Goyer, du Comité exécutif, a expliqué à *La Presse*: «Je vous jure que nous allons tout faire pour fermer ce local des motards dès cette semaine. Il nous faut des arguments juridiques que nous sommes à mettre au point. Et cette femme terrorisée qui est venue crier son désarroi, nous allons lui offrir un logement dès demain».

La police et les élus municipaux n'ont cependant pas beaucoup de prise contre le groupe de motards, qu'on dit amis des Hell's Angels.

Le seul recours juridique à la disposition des autorités tient au fait que les Rockers ont transfor-



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Plusieurs élus municipaux ont participé hier soir à une réunion du conseil d'arrondissement de Rosemont où les voisins du local des motards ont pesté contre le peu de protection qu'on leur accorde.

mé ce local, un ancien entrepôt, en véritable forteresse. «Ils n'ont pas demandé de permis et nous savons qu'une sorte d'incinérateur, un poêle, est installé à l'intérieur. Nous allons tenter de mettre fin à cette occupation», a promis le conseiller Robert Côté.

Le conseiller a voulu rassurer l'assistance en affirmant que «même si vous ne voyez pas beaucoup de policiers en uniforme, il y en a beaucoup dans le secteur et

nous suivons la situation de très près».

M. Côté affirme qu'il travaille sur ce dossier depuis l'explosion. «Un enfant a dû voir un psychiatre à la suite de cette explosion. La situation est grave. En me rendant dans le secteur, j'ai vu des enfants et des parents en pleurs. Tout le monde redoute d'autres attentats. Il faut interdire l'occupation de ce local», a dit le conseiller de Vision Montréal.

Les informations obtenues par *La Presse* hier soir permettent de croire que la question sera soulevée demain au Comité exécutif pour décider de l'action à prendre. Il faudra voir si le Comité exécutif peut forcer l'intervention de la police dans ce dossier qui traîne depuis plusieurs semaines et oppose plusieurs groupes de motards. D'autres explosions sont survenues, notamment au bar L'Énergie, rue Notre-Dame Est, l'ancien Café de l'Est. □

CANADA

L'ambassadeur du Canada à Paris refuse de la recevoir

C'est une décision de la Norvège, annoncée la semaine dernière, de reprendre la chasse à des «fins soit-disant scientifiques» après une interruption de cinq ans, qui a mis le feu aux poudres et relancé Mme Bardot en croisade.

Très émue, celle-ci a souligné que «la viande des bébés phoques sera commercialisée ainsi que leur fourrure et que les phoques sont également tués pour leur pénis, utilisé comme aphrodisiaque en Extrême-Orient».

Selon M. Poirier, la population de phoques qui fréquente les Îles-de-la-Madeleine est surtout juvénile et ne répond pas aux critères minimaux quant à la longueur du pénis. «L'an dernier, seulement 250 phoques ont été tués aux Îles et il ne s'agissait évidemment pas que de mâles.» Cette année, on prévoit une chasse sensiblement plus importante de quelque 5000 têtes dont les produits seront surtout écoulés localement. «Tout le monde aux Îles mange de la viande de phoque», a-t-il précisé.

Selon lui, le phoque en entier est utilisé, qu'il s'agisse de la viande, de la fourrure et même de l'huile qui peut servir à produire des médicaments contre les maladies cardio-vasculaires.

Outre les chasseurs eux-mêmes, les autorités norvégiennes tout comme les autorités canadiennes reprochent à l'actrice et aux environmentalistes radicaux de tronquer la vérité pour vendre leur message: ainsi, Mme Bardot omet soigneusement de préciser que la chasse aux blanchons reste interdite au Canada. La majorité des quelque 200 manifestants massés devant l'ambassade du Canada pour scander «Canadiens assassins» semblaient d'ailleurs ignorer la chose. La vedette parle aussi de 160 000 bêtes tuées l'an dernier au pays alors que les autorités canadiennes, elles, n'en déclarent que 57 000.

Pour ces raisons, dit-il, l'ambassadeur Benoît Bouchard a refusé de recevoir Mme Bardot: «Il n'y a pas moyen de discuter avec elle, a-t-il expliqué. Elle mélange tout. J'ai refusé de la rencontrer pour ne pas donner l'impression que le gouvernement canadien pouvait donner suite à ses revendications. Elle parle de massacre, de chasse sportive, alors qu'il s'agit d'une chasse commerciale et économique, réglementée et légitime. Les carcasses de phoques sont entièrement utilisées. Alors, nous n'acceptons pas qu'elle parle de massacre pas plus que nous ne céderons aux menaces et au chantage».

«Nous serons des millions à nous battre, prêts à employer la force s'il ne faut... Rien ne nous arrêtera», a lancé Mme Bardot.

La Norvège

Les autorités norvégiennes ont émis elles aussi des démentis vigoureux aux propos de l'ex-actrice de 60 ans qui parlait de la reprise à grande échelle du massacre de bébés phoques sur ce territoire. Un quota de capture de 2600 bébés phoques a été fixé pour la campagne scientifique 1995, la chasse commerciale restant toujours interdite, précisait un communiqué du ministère norvégien des Pêcheries.

Selon M. Poirier, tout ce que les pêcheurs canadiens demandent, c'est que l'on revienne à un certain équilibre qui permette la survie non seulement des phoques, mais aussi des poissons de fond, notamment de la morue et ce faisant des pêcheurs qui vivent de cette industrie. «Sans la pêche, les Îles ne peuvent plus exister, dit-il. Au-delà des déclarations de Mme Bardot, au-delà de ses menaces, de ses vidéos truquées et de ses exagérations, les gens commencent à se rendre à l'évidence que la surpopulation de phoques peut aussi constituer un problème écologique. Ça aussi, il faut le dire.» □

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour:

Dans le conflit du rail, le gouvernement fédéral a-t-il raison de vouloir imposer un retour au travail?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.



La Presse

Êtes-vous pour ou contre la déconfessionnalisation de l'école publique au Québec? À cette question posée au cours du week-end, 77 p. cent des intervenants ont mentionné être pour la déconfessionnalisation.

La quotidienne

à trois chiffres 558
à quatre chiffres 5815

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



12-2

CODE DU JOUR

MARDI 21 MARS 1995

BLOC

Rail: le non du Bloc va reporter le retour au travail

Le projet de loi n'a pas été rendu public parce que les libéraux n'ont pas réussi à le déposer mais M. Bouchard a peut-être donné une indication de son contenu quand il a demandé à la ministre pourquoi elle s'appropriait à imposer un arbitrage obligatoire. Il s'est prononcé en faveur d'une loi de retour au travail assortie d'une médiation «et non de l'imposition de conditions de travail».

La ministre a aussi affirmé que «c'est à regret que nous proposons une loi de retour au travail — parce que nous croyons toujours que la meilleure solution, c'est la négociation —, mais le gouvernement se doit d'assumer ses obligations et d'agir». Elle espère que les parties pourront s'entendre par voie de négociations avant que la loi ne soit adoptée.

Mme Lalonde a déclaré pour sa part que les employeurs ne voudront jamais régler de façon équitable s'ils savent qu'ils peuvent toujours compter sur le gouvernement pour régler leurs problèmes.

Le député libéral de Vaudreuil, Nick Discipola, a affirmé que l'idéal serait que le gouvernement fédéral dispose d'une loi sur les services essentiels, comme au Québec. «Mais nous n'avons pas de loi semblable au fédéral.»

Mme Lalonde a aussi demandé à la ministre pourquoi elle avait agi rapidement dans le cas du port de Vancouver la semaine dernière et du rail hier, mais ne



Lucienne Robillard, ministre du Travail, entamait hier aux Communes le débat sur une législation visant à forcer les travailleurs des chemins de fer à retourner à leurs postes.

PHOTO CP

réagissait pas au conflit dans le port de Montréal, qui en était à sa treizième journée.

Mme Robillard a répondu qu'elle avait rencontré hier les deux parties impliquées dans ce conflit et nommé, hier également, un médiateur, Pierre Dufresne, qui devait faire rapport dans les dix jours. Elle a soutenu que la situation était différente

parce que le dossier du port n'avait franchi que l'étape de la conciliation alors que dans celui du rail, un commissaire-conciliateur était intervenu de novembre 1994 à février dernier.

Si le Bloc continue de refuser de sauter des étapes réglementaires, le projet de loi pourrait n'être adopté qu'au début de la semaine prochaine. □

JUSTICE

Au tour de la Justice de payer la note des coupures

citée disparaîtrait, fusionné à un autre organisme, une économie d'un demi-million environ. Le même sort attendrait la Commission de protection des droits de la jeunesse, dotée d'un budget de 3,4 millions. L'organisme serait fusionné à la Commission des droits de la personne. Cette idée circule depuis longtemps mais s'était heurtée à un problème de fusion des deux groupes d'employés (un groupe fait partie de la fonction publique, l'autre non).

Ancien projet remis sur la table, le gouvernement fera en sorte que les corporations professionnelles paient la note pour l'Office des professions, une économie potentielle de trois millions.

Des changements importants sont à prévoir du côté de la Commission des services juridiques — l'aide juridique — mais les engagements du gouvernement de favoriser l'accès de ce service à la classe moyenne feront en sorte que les économies seront plutôt modestes de ce côté.

Comme on l'a déjà dit, fin février, plusieurs secrétariats disparaîtront; le Secrétariat à la politique linguistique sera amalgamé aux Affaires culturelles — un déplacement d'une demi-douzaine d'employés. Le Secrétariat à la condition féminine a déjà été transféré à la Sécurité du Revenu, une décision critiquée par l'ancienne ministre Lise Payette. □

CAHIER SPÉCIAL MODE PRINTEMPS-ÉTÉ
Voyage dans le temps
 ● La mode, de 1900 à nos jours ● La pin-up ● Tendances beauté ● Tenue de soirée
 Un cahier spécial à ne pas manquer demain dans
La Presse

Montréal sera une ville propre, propre, mais...

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Conflit syndical oblige, la Ville de Montréal ne sera pas propre, propre, sept jours sur sept, comme les autorités municipales le souhaitent.

En effet, en créant son nouveau service de la Propreté, l'administration Bourque espérait que les poubelles publiques seraient vidées deux fois par jour du dimanche au samedi sur les principales artères commerciales, telles les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, dans le Quartier chinois et sur la Place Jacques-Cartier. Mais à cause du refus des cols bleus de faire des heures supplémentaires, il n'y aura aucun service durant les fins de semaine.

« Le Conseil des services essentiels nous a refusé la permission d'utiliser des employés à temps supplémentaire durant les week-ends », a indiqué Robert Renaud, surintendant-coordonnateur de la Propreté à la Ville, qui donnait hier le coup d'envoi du ménage printanier.

Hier matin, quelque 300 appareils mécaniques (balais mécaniques, arrosoirs avec ou sans bras articulé et triporteurs-aspirateurs) ont été lancés à l'assaut des 2 000 km de chaussée et des 3 500 km de trottoirs. Au moins 400 employés sont mobilisés pour cette opération qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'automne prochain.

Le grand nettoyage printanier consiste dans un premier temps à laver les chaussées et les trottoirs. Un peu plus tard, ce seront les pistes cyclables et les ruelles (une fois que la neige aura complètement fondu) qui subiront le même sort. Enfin, un peu avant Pâques, on s'attaquera aux tunnels et aux ponts.

Qui dit grand ménage dit aussi observation des règlements. Donc, à compter d'aujourd'hui, les automobilistes sont tenus, sous peine d'amende, de respecter les heures d'interdiction de stationnement dans les rues où le nettoyage est effectué.

Sur la rue Sainte-Catherine, le service de la propreté a modifié les horaires de cueillette des déchets : ils seront ramassés le matin vers 9 h 30, quatre fois par semaine, pour éviter leur accumulation sur les trottoirs durant la nuit.

De même, on entend nettoyer la chaussée avec les balais mécaniques tous les jours de la semaine et arroser les trottoirs une fois la semaine, ce qui ne se faisait pas les années passées.

Pour nettoyer les trottoirs, la Ville a fait l'acquisition de 40 petits monstres, des Mal-Vac, qui sont munis de petits balais mécaniques et de trompes aspiratrices.

La Ville entend faire un effort accru pour améliorer la propreté dans les



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

L'opération grand ménage du printemps a débuté dès 8 h, hier, comme ici sur la rue Sainte-Catherine, quand 400 cols bleus armés de pelles et de balais ont été lancés à l'assaut des rues et des trottoirs de Montréal.

ruelles. C'est ainsi que les balais mécaniques devraient y faire leur apparition tous les jours ouvrables de la semaine, au lieu du mercredi seulement.

Dans le centre-ville, le service de la propreté a affecté quatre camions de récupération au lieu de trois afin d'y recueillir les débris de toute sorte, les cuisinières et réfrigérateurs usagés.

Une certaine vigilance sera observée dans l'arrondissement Plateau Mont-

Royal pour éviter les dépôts sauvages de déchets sur les terrains vacants et dans les ruelles. M. Renaud informe les citoyens de l'arrondissement qu'ils seraient bien avisés de composer le 872-3434 s'ils ont l'intention de jeter des débris dans les ruelles. Son service enverra un camion de récupération.

Enfin, M. Renaud note que le quartier Parc-Extension fera l'objet de toutes les attentions cette année en raison de

sa malpropreté caractérisée : « Dans ce quartier, les déchets sont déposés par les citoyens tous les jours de la semaine et souvent dans des conditions déplorable », constate-t-il.

Dans ce cas, les brigades de propreté du maire Bourque devraient être mises à contribution afin d'informer les citoyens, dont une très forte proportion ne parle ni français ni anglais, sur les règlements en vigueur.

Nous avons eu un hiver remarquable par ses chutes de neige et ses températures modérées

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ El Nino, ce capricieux courant du Pacifique qui peut faire varier le climat de l'Amérique du Nord, a frappé cette année. Il était attendu, mais les spécialistes avaient sous-estimé ses effets. Et après un hiver d'une clémence inespérée, les météorologues surpris annoncent un printemps d'une rare douceur : au moins deux degrés au-dessus de la moyenne des 30 dernières années.

L'hiver 1994-95 aura été remarquable à la fois pour ses modestes accumulations de neige et pour ses températures modérées, tout au moins en ce qui concerne Montréal et l'Ouest du Québec. Du 21 décembre au 20 mars, on a enregistré des accumulations de neige de 141,3 cm. Si on compte la totalité de la neige tombée depuis le 1^{er} septembre dernier, on arrive à 193,7 cm. Soit 96 p. cent de la « normale », qui est la moyenne enregistrée depuis 30 ans.

Les records ? En 1971, nous avions reçu 369,8 cm de neige. Et le record

vers le bas avait été enregistré en 1983, avec seulement 69,2 cm.

Les températures ont été, elles aussi, plus douces. La moyenne est de -8,6 degrés et nous avons atteint -6,3 degrés. Soit 2,3 degrés plus chaud que la normale. Le record de température moyenne « douce » pour l'hiver date de 1982-83, avec 4,7 degrés sous zéro. Quand au record de froid, il date de l'an dernier, 1993-94, avec 12,4 degrés sous zéro.

Tous ces chiffres portent sur la période entre le 21 décembre et le 19 mars.

Bas du fleuve : de plus en plus

Au bureau de Sept-Îles d'Environnement Canada, on a noté, contrairement à la région de Montréal, des accumulations de neige de 443 cm. En 1993-94, on en avait enregistré 390 cm et les deux saisons avant, 320 et 270 cm. Mais le record avait été enregistré en 1968-69, avec 760 cm !

L'an dernier, en janvier, la moyenne des températures avait atteint -20 de-

grés, alors que la moyenne est de -14,6 degrés pour les 30 dernières années. Cette année, elle a été de -13,8 degrés. Février a été plus froid que la moyenne (-16,8 degrés pour une normale de -12,5 degrés).

À Gaspé, la moyenne de neige annuelle est de 377 cm. Cette année, la péninsule gaspésienne a encaissé 492 cm, et devrait battre son record de tous les temps, soit 520 cm tombés en 1976-77. Parce que, sans vouloir de mal aux Gaspésiens, les spécialistes leur prévoient encore 70 cm de neige. . .

Dans un tout autre ordre de prédictions, les compressions budgétaires doivent faire passer le nombre de météorologues dans l'Est du Québec de 55 à 16. Et la baisse des postes est aussi ressentie durement chez les climatologues de Toronto, où sur 100 personnes il n'en reste que 40. Ce qui n'empêche pas Alain Caillet, du bureau des climatologues d'Environnement Canada à Toronto, de nous prédire, pour la région de Montréal, un printemps très doux, toujours à la suite de l'action d'El Nino.

Minorités: Bourque maintient l'objectif de 25 %

■ Bien que la Ville de Montréal n'ait réservé que 14 p. cent de son embauche aux minorités culturelles en 1994, le maire Pierre Bourque a réitéré hier l'engagement de maintenir un objectif de 25 p. cent durant les prochaines années.

Dans un communiqué, il annonce son intention de s'impliquer directement dans le dossier des communautés en siégeant au Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de Montréal (CCRIM).

M. Bourque souligne de plus la décision récente de l'Administration d'affecter des conseillers en affaires interculturelles dans certains services de première ligne et au Service de développement économique pour piloter des projets sur la qualité des services fournis.



FORT LAUDERDALE • 14 VOLS PAR SEMAINE
ALLER-RETOUR: à partir de... 259\$ (MARS ET AVRIL)
ALLER-SIMPLE: à partir de... 129\$ (MARS ET AVRIL)

SUPER PROMO

Acapulco, Puerto Vallarta: DÉPART DU 23 MARS

10 NUITS AU PRIX DE 7

ACAPULCO

DÉPARTS 26 MARS	1 SEM.	
Caleta Grand Meigas	TOUT COMPRIS	799
Copacabana	3 REPAS/JR+BOISSON	999
Paraiso Acapulco	3 REPAS/JR+BOISSON	899
Bali Hai (std)		499
Club Del Sol (studio)		699

PUERTO VALLARTA

DÉPARTS 26 MARS	1 SEM.	
San Marino	TOUT COMPRIS	799
Meza Del Mar (mer)	TOUT COMPRIS	749
Vallarta Beach	TOUT COMPRIS	999
Las Palmas	TOUT COMPRIS	969

MANZANILLO

DÉPARTS 25 MARS	1 SEM.	
Sierra Radisson	TOUT COMPRIS	999

CANCUN

DÉPARTS 24-25-26 MARS	1 SEM.	
Club Caroussel	TOUT COMPRIS	999
Aristos	3 REPAS/JR+BOISSON	999
Club Aquamarina	3 REPAS/JR+BOISSON	999
Carisa Y Palma (studio)		899

IXTAPA

DÉPARTS 23-26 MARS	1 SEM.	
Fontan Beach	TOUT COMPRIS	899
Aristos	TOUT COMPRIS	899
Holiday Inn	TOUT COMPRIS	999

PUERTO PLATA

DÉPARTS 24-25-26 MARS	1 SEM.	
Club Las Rocas	TOUT COMPRIS	699
Casa Laguna	TOUT COMPRIS	849
Villas Del Atlantico	TOUT COMPRIS	949
Cofresi	TOUT COMPRIS	949
Bayside Hill	TOUT COMPRIS	999
Villas Doradas	TOUT COMPRIS	1099
Flamenco Beach	TOUT COMPRIS	1199
Jack Tar (sans golf)	TOUT COMPRIS	1199

PUNTA CANA

DÉPARTS 26 MARS	1 SEM.	
Bavaro Beach	2 REPAS/JOUR	1099
Iberostar	2 REPAS/JOUR	999
Melia Bavaro	2 REPAS/JOUR	1299

VARADERO

DÉPARTS 24-25-26 MARS	1 SEM.	
Club Playa Giron	TOUT COMPRIS	699
Club Tropicoco	TOUT COMPRIS	699
Club Atabey	TOUT COMPRIS	799
SuperClubs	TOUT COMPRIS	1399
Guitart Paradiso	3 REPAS/JR+Cr.Boisson	1049
Module Granma (std)	2 REPAS/JOUR	599
Riu Las Morlas	2 REPAS/JOUR	1049
Sol Palmeras	2 REPAS/JOUR	1099
Melia Las Americas	2 REPAS/JOUR	1099
À partir du 7 Avril... Melia Las Americas !		899

CAYO LARGO

DÉPARTS 26 MARS	1 SEM.	
Isla Del Sur	3 REPAS/JOUR	1079
Villa Capricho	2 REPAS/JOUR	929

MAROC

VILLES IMPÉRIALES
CIRCUIT 7 JOURS
3 REPAS/JOUR
1369\$

MAROC

PLAGE D'AGADIR
RÉSIDENTIE IGODAR
APP. 1 CH. (14 JOURS)
1139\$

ITALIE

LE JARDIN D'EUROPE
CIRCUIT 14 JOURS
2 REPAS/JOUR
2059\$

RUSSIE

L'ANNEAU D'OR
CIRCUIT 14 JOURS
3 REPAS/JOUR
2399\$

ISRAËL

TERRE SAINTE ET ROME
CIRCUIT 14 JOURS
2 REPAS/JOUR
2999\$

POUR DES VACANCES «DIFFÉRENTES»

CONSULTEZ DES EXPERTS

BELOEIL	MASCOUCHE	REPENTIGNY
Voyages Action	Voyages Mascouche	Funtastique
464-0363	474-2441	582-4727
BROSSARD	MONTRÉAL	TERREBONNE
Constellation Jean-Pierre	Le Monde En Direct	Funtastique
462-0907	955-3258	471-5950
LAVAL	Voyages Afrolympic	
Club Top Vacances	274-0000	
663-2286	Voyages Extravaganza	
	271-1151	

Les conditions générales de la brochure 94-95 s'appliquent. Espace limité. Prix par pers. en occ. double. Taxes comprises. Prix sujets à changement sans préavis. Tours Mont-Royal n'est pas responsable des erreurs dans cette annonce. APPLICABLES SUR NOUVELLES RÉSERVATIONS EN DATE DU 25 MARS 1995

Pour voyager encore plus souvent, il vous faut une Carte Or MasterCard de la Banque Nationale

Les employés du rail espèrent échapper à une loi spéciale

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Environ trois cents employés du Canadien Pacifique en lock-out manifestaient hier matin devant l'ancienne gare Windsor. Pourtant, les trains de banlieue Vaudreuil-Dorion avaient fonctionné hier matin, et les syndiqués s'attendaient à ce qu'ils roulent encore ce matin.

Selon Jacques Dalpé, représentant de la section locale 101, unité Québec des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), les conducteurs des locomotives devaient encore travailler ce matin et des cadres du CP font le travail normalement effectué par des syndiqués. Partout où il n'y avait pas de piquet, les travailleurs étaient entrés le matin. « Pas de piquetage, pas de lock-out, avait dit Jacques Dalpé ». En après-midi, le syndicat annonçait que les chantiers de La Glen (Décarie-Saint-Jacques) et Angus étaient désertés par les travailleurs.

Tous les syndiqués disaient espérer que le gouvernement fédéral ne les soumettrait pas à une loi. Présent à la manifestation, Daniel Boiteau, vice-président des TCA, section locale 4334 des employés du Canadien National, était venu apporter le message de solidarité des gens du CN à ceux du CP.

Pour Jacques Dalpé, les trains de fret du CP roulaient encore à 80 p. cent hier, mais selon lui, le président du CN, Paul Tellier, un ancien fonctionnaire, veut avoir « sa loi ».

Joint par *La Presse*, Paul Tellier, président directeur général du CN, a expliqué que si les trains ne roulaient plus, c'est parce que samedi matin, à 9 heures, la Fraternité des préparés à l'entretien de la voie avait



Les travailleurs du rail ont manifesté leur solidarité hier devant la gare Windsor, à Montréal, alors que lock-out et débrayages se poursuivent au pays, où près de 30 000 employés sont touchés.

donné 10 minutes d'avis pour régler la négociation. Ils avaient immédiatement dressé des piquets de grève, alors que les TCA avaient donné un délai d'une semaine. M. Tellier a nié qu'il y avait eu lock-out. Des samedi matin, il y avait des piquets de grève à la cour de triage Taschereau.

« Des gestes avaient été faits à

l'endroit du CP depuis 10 jours, a dit M. Tellier. Le CN opérant quand même. » Mais comme le CN n'avait plus d'employés à l'entretien, il ne pouvait faire rouler les trains. « C'est ce qui s'est passé samedi », a-t-il affirmé.

La convention collective des employés du CN a expiré le 31 décembre 1993. Cependant, « il

faut que les règles de travail soient changées, dit M. Tellier, parce que le chemin de fer, les deux compagnies confondues, n'ont plus que 28 p. cent du transport au pays.

Aujourd'hui, le Parlement débat d'un retour au travail.

Les salaires représentent 46 p. cent des frais d'exploitation et il n'est pas question de conserver

des pleins niveaux de paye avec la sécurité d'emploi.

VIA rail et STL
VIA Rail a annoncé que des arrangements spéciaux avaient été pris avec plusieurs transporteurs qui acceptent d'échanger directement les billets de VIA sans frais supplémentaires pour le client.

Le transport des voyageurs est assuré depuis et vers les villes canadiennes les plus proches du point de départ et du point d'arrivée tel qu'indiqués sur leurs billets de VIA.

Les compagnies qui participent à cet accord sont Air Canada et ses compagnies associées, les Lignes aériennes Canadien et ses associées, SMT Limited (N.B. et I.P.E.), Acadian Lines (N.-E.), Greyhound (Ontario et Ouest Canadien) Orléans (Québec) et Voyageur Colonial (Québec et Ontario).

Les voyageurs VIA-Amtrak (Can.-USA) sont également pris en charge jusqu'à New-York et Chicago. Ces arrangements valent pour les billets déjà achetés et payés. Les remboursements sont réclamables dans les agences qui ont émis les billets, dans les gares de VIA ou au 2, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, H3B 2C9.

De son côté, la Société des transports de Laval annoncé qu'elle a ajouté des autobus à ses circuits réguliers qui desservent les gares situées dans son territoire.

Ainsi les circuits 44A et 72 ont été desservis par des autobus supplémentaires à partir d'hier, et ce pour les destinations Laval-sur-le-Lac, Sainte-Dorothée, Ile-à-Bigras, Laval Links. Les autobus emprunteront les mêmes trajets que d'habitude, et les tarifs en vigueur à la STL s'appliqueront.

Médiateur spécial dans le conflit du port de Montréal

PIERRE BELLEMARE

■ La ministre fédérale du Travail, Lucienne Robillard, a désigné hier Pierre Dufresne, de Sainte-Adèle, comme médiateur spécial dans le conflit de travail qui oppose l'Association des employeurs maritimes et la section locale 375 du Syndicat canadien de la fonction publique, représentant les débardeurs du Port de Montréal.

Plus tôt dans la journée, la ministre Robillard a rencontré les deux parties, pour les exhorter à reprendre immédiatement les opérations dans le port, à poursuivre sans délai les négociations et à fournir davantage d'efforts pour régler les points en litige.

« Le médiateur spécial que nous venons de nommer fera profiter les parties de l'expérience d'un tiers neutre, qui pourra les aider à en arriver à un règlement sans que le gouvernement ne soit obligé d'intervenir », a déclaré Mme Robillard.

« Il est grand temps que les parties reprennent les négociations et assument elles-mêmes la responsabilité de régler leurs différends, et qu'elles mettent fin à cet arrêt de travail perturbateur », a ajouté Mme Robillard.

Celle-ci a demandé à M. Dufresne de lui présenter d'ici dix jours un rapport provisoire, lui qui est un expert reconnu en relations industrielles. L'arrêt de travail au Port de Montréal dure maintenant depuis le 7 mars et met en cause 900 débardeurs, dont la convention collective a expiré le 31 décembre 1992.

Un règlement rapide ?
Réunis vendredi dernier lors d'une séance régulière du conseil d'administration, les partenaires du Conseil régional de développement de l'île de Montréal ont cependant résolu unanimement de demander aux parties de trouver le plus rapidement possible une solution à ce conflit.

Premier port canadien et troisième en importance sur la côte Atlantique pour le trafic de conteneurs, le port de Montréal joue un rôle de premier plan dans l'économie montréalaise et québécoise. « Il est donc primordial que les entreprises touchées par ce conflit puissent compter dans les plus brefs délais sur les services du port », estime-t-on.

Le Conseil régional de développement de l'île de Montréal regroupe les élus municipaux et provinciaux de l'île, les principaux représentants des milieux d'affaires, syndical, communautaire, artistique et culturel ainsi que les représentants du monde de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Médiation et arbitrage

Toujours résolue à trouver une solution au conflit des relations de travail qui paralyse le port de Montréal, l'Association des employeurs maritimes a fait part hier à Mme Robillard des efforts engagés afin de parvenir à un déblocage.

Ses représentants qui ont rencontré à Ottawa ont souligné, en particulier, la nécessité de faire suivre le travail d'un médiateur par un arbitrage, dont les décisions engageaient les deux parties au litige et seraient exécutoires.

« En effet, souligne Bryan Mackasey, président de l'AEM, il est illusoire de croire que les clients du port de Montréal acceptent de recourir à nouveau à ses services portuaires, s'ils n'ont pas l'assurance que leurs marchandises ne seront pas prises en otage par des grèves ou des ralentissements de travail. »

« Ils ne veulent pas se retrouver dans la situation qui a prévalu au port depuis le 3 mars dernier, marquée de trois journées d'étude et de nombreux ralentissements de travail qui ont réduit le déchargement des navires de vingt à cinq conteneurs à l'heure », ajoute M. Mackasey.

Torts irréparables

Enfin, selon l'Association des armateurs du Saint-Laurent, la situation actuelle au port de Montréal est dramatique. Malgré des négociations qui durent depuis maintenant deux ans, les positions des deux principales parties en cause sont plus éloignées que jamais.

Aaaaaaaaaaaaaaaaaah!

199 \$* par mois

Location, terme de 30 mois.
Versement initial de 2 175 \$.

MON PRIX EST DONC BIEN PETIT!



Neon 1995
de Dodge et Plymouth

Ne manquez pas cette occasion unique de revenir à la maison avec la compacte la plus populaire au pays. Mettez un terme à vos recherches et offrez-vous la « Voiture de l'année » et la « Meilleure voiture économique » selon l'AJAC!

neon

L'ensemble 21A comprend : • Deux coussins de sécurité, de série • Poutres latérales de portes, de série • Boîte manuelle à 5 rapports • Moteur de 2 L, 132 chevaux, 16 soupapes • Suspension indépendante aux 4 roues • Habitacle avancé • Et plus encore

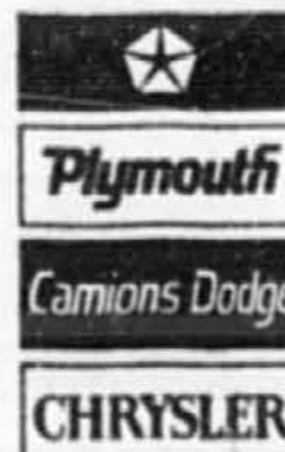
Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.



* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6¢ et le km. † Association des journalistes automobiles du Canada.



Deux témoins confirment l'aveu fait par Richard Timm au sujet du meurtre de ses parents

GEORGES LAMON

Deux témoins sont venus confirmer l'aveu de Richard Timm quant à sa participation au meurtre de ses parents. C'est durant une conversation téléphonique au poste de police de Brossard, avec sa cousine Muriel Cloutier, le lendemain du meurtre, qu'il a admis sa responsabilité.

Vendredi, le détective Pierre Bergeron avait dit avoir entendu l'aveu. Hier, Mme Cloutier et le sergent-détective Pierre Morasse sont venus corroborer son témoignage.

Ricard Timm en est à la cinquième journée de son procès pour complot pour meurtre et meurtre de ses parents qu'il subit devant un jury de quatre femmes et de six hommes présidé par le juge André Biron de la Cour supérieure.

Muriel Cloutier, « cousine, amie et confidente » de Richard Timm, est venue préciser que Timm lui avait avoué, « qu'il ne cachera pas que c'était lui ». Le témoin Cloutier avait expliqué que sa mère était au téléphone à ses côtés. Elle soutient que Richard Timm avait ajouté : « Demandez-lui (à sa mère) pardon de ma part. »

Confrontée à une déclaration écrite de sa main aux policiers, elle a reconnu qu'il avait précisé que « s'il avait été capable de revenir en arrière, il l'aurait fait, mais que malheureusement il ne pouvait pas ». Il lui avait même confié que le décès de sa mère « était accidentel ».

Le témoin Cloutier, durant cet entretien, a semblé déceler dans sa voix qu'il était « nerveux, ex-



Richard Timm, lors de sa seconde arrestation.

tenué et pleurant et avait un comportement je-m'en-foutiste ». Par la suite, elle l'a revu régulièrement, au moins une fois par jour jusqu'au 16 décembre 1993, puis sporadiquement jusqu'à sa réincarcération en décembre 1994. Ils n'ont pas vraiment reparlé de sa déclaration.

A une question de Me John Pepper Jr, avocat de Richard Timm, qui voulait savoir si son cousin avait tenté de changer sa déclaration incriminante, elle a répondu catégoriquement : « D'aucune façon. »

Quel genre d'homme était Richard Timm, son cadet de cinq ans qu'elle connaît depuis son enfance ? lui a demandé l'avocat. « Je n'ai jamais eu connaissance de violence de sa part, insiste-t-elle. Il aimait plus sa mère que son père. » D'ailleurs, elle reconnaît que son oncle, Gilbert Timm, est « un homme au caractère difficile, assez particulier et

dur avec les gens ». Constructeur d'habitations, « il jugeait énormément les gens », selon elle.

Me Pepper s'est également demandé si, après le décès de ses parents, Richard Timm avait admis être leur héritier. « Ça n'a pas été le sujet de la conversation, a-t-elle répondu. Non pas vraiment avant les procédures civiles. »

Par la suite, son oncle, Jean-Marie Cossette — frère de Mme Cossette — lui a demandé de signer une déclaration dans laquelle il l'invitait à se conformer à celle faite aux policiers, « pour éviter un interrogatoire au civil », mais elle a refusé. Elle a rétorqué : « Parce que j'avais autre chose à dire et pas seulement une partie. »

Ultérieurement, vers septembre-octobre, les enquêteurs de la police de Brossard, dont le sergent détective Pierre Morasse, étaient venus au domicile de Ri-

chard Timm, à La Prairie, chercher des pièces de lingerie pouvant servir à leur enquête. Comme c'est elle qui agissait comme mandataire de Timm, incarcéré, elle détenait sa clé et avait donc piloté les policiers. En partant, Pierre Morasse avait insisté auprès d'elle pour qu'elle ne dise rien à qui ce soit car « elle pourrait être accusée de complicité après le meurtre ».

Elle a également noté que l'enquêteur Morasse ne lui a exhibé que très rapidement son mandat de perquisition. « Il a ouvert rapidement son veston, en disant j'ai des mandats et l'a refermé, a-t-elle indiqué. Il ne m'a pas montré ses mandats et je ne le lui ai pas demandé non plus. »

Au cours de cette cinquième journée de procès, interrogée par la défense, Mme Cloutier a noté des différences entre ce qu'elle avait vu dans la maison de Richard Timm et ce que montraient les photos prises par les policiers.

Il a notamment été aussi question d'un rouleau de ruban gomme gris, qui aurait servi à installer un silencieux artisanal sur l'arme du crime. Elle a bien vu un rouleau de ruban mat et sale, semblant porter des traces de plâtre, mais sur un meuble et non sur le coffre comme sur la photo prise par les policiers.

Il a également été mis en preuve que le père de Richard Timm, Gilbert avait financé le 12 novembre 1990, pour 100 000 \$, la maison de Richard Timm à La Prairie. La maison avait été vendue 140 000 \$ le 30 avril 1993. Le sergent-détective Morasse complètera son témoignage aujourd'hui.

Le meurtre du Péruvien : la police suit une piste

MARCEL LAROUCHE

Les policiers de la CUM gardent bon espoir d'élucider sous peu l'assassinat d'un jeune immigrant d'origine péruvienne abattu d'une décharge de fusil de chasse dans une ruelle adjacente à la plaza Saint-Hubert, dans le nord de la métropole.

Ernesto Villavicencio, un jeune homme de 21 ans arrivé au Québec en juillet 1994, a été tué sous les yeux de ses copains, vers 2 h 30 dans la nuit de samedi à dimanche, au cours d'une échauffourée entre deux bandes de jeunes Latino-Américains.

Transporté d'urgence à l'hôpital Royal Victoria, Villavicencio a succombé à ses blessures peu de temps après son admission, les médecins n'ayant pu rien faire pour lui sauver la vie. Le jeune Péruvien est devenu la 10^e victime de meurtre depuis le début de l'année sur le territoire desservi par la police de la CUM.

L'autopsie pratiquée hier au laboratoire de médecine légale de Montréal a démontré que la victime a été atteinte à bout portant d'une volée de plombs de calibre .12 en plein thorax.

Le drame qui cacheraient une vengeance amoureuse s'est déroulé dans une ruelle mal éclairée donnant rue Saint-André, à l'arrière de la discothèque Le Palacio Latino, du 7067, rue Saint-Hubert, à Montréal.

La victime qui venait justement de quitter cet établissement de la plaza Saint-Hubert



Ernesto Villavicencio, un jeune immigrant péruvien de 21 ans, assassiné le week-end dernier à sa sortie d'une discothèque de la plaza Saint-Hubert.

aurait été pourchassée par un groupe d'individus jusque dans la ruelle, avant d'être froidement abattue par l'un des poursuivants armé d'un fusil .12 à canon coupé dissimulé dans un sac en toile utilisé normalement pour livrer des journaux.

Plusieurs jeunes gens d'origine latino-américaine auraient déjà été interrogés par les sergents-détectives Jean-Claude Bergeron, Robert Fuller et Ronald Blanchette, tous de la section des homicides de la police de la CUM.

Bien que l'assassin du jeune Ernesto Villavicencio soit toujours au large, les policiers de la CUM possèderaient suffisamment d'informations pouvant éventuellement conduire à son arrestation.

NOTRE DERNIÈRE INNOVATION NE PROVIENT PAS DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT...

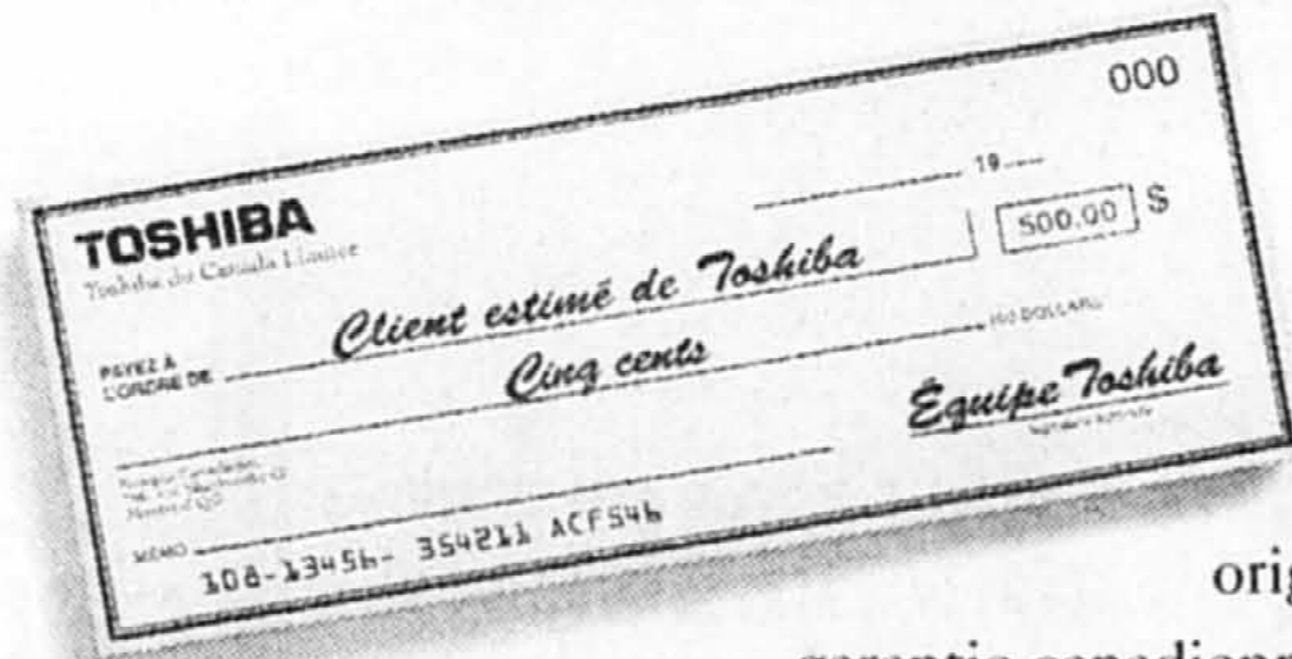
MAIS DE LA COMPTABILITÉ.

Bien sûr, c'est la recherche et développement de Toshiba qui a d'abord créé nos ordinateurs blocs-notes innovateurs.

Mais c'est maintenant au tour de la comptabilité d'innover. Dès aujourd'hui, à l'achat d'un bloc-notes Toshiba, vous recevrez une remise allant de 300 \$ à 500 \$ de Toshiba.

Or, ce montant n'est pas offert sous forme de logiciels et de modems gratuits. Il s'agit d'argent comptant pour vous permettre d'acheter ce que vous désirez.

Cette offre spéciale fait partie du tout nouveau programme de remise éclair de Toshiba. Hâtez-vous, car cette offre prend fin le 31 mars 1995, ou à l'épuisement des stocks.



Pour bénéficier de cette remise éclair, faites parvenir à Toshiba une copie de votre facture originale et de votre formulaire de

garantie canadienne internationale originale.

Cette remise s'applique à des modèles sélectionnés et elle est offerte au Canada seulement par les revendeurs et les distributeurs autorisés de Toshiba. Les demandes de remise doivent être reçues au plus tard le 30 avril 1995. Veuillez prévoir un délai de quatre à six semaines pour la réception de votre chèque de remise.

(Vous voyez ? Cette offre est tellement avantageuse que même notre département juridique désire y participer.) Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de remise éclair, communiquez avec Toshiba au 1 800 663-0378.

LA REMISE ÉCLAIR DE TOSHIBA. OFFERTE JUSQU'AU 31 MARS.

TOSHIBA
Une force du monde d'aujourd'hui.

(Attendez ! Voici d'autres précisions du département juridique : Une seule remise par bloc-notes. La remise comprend un montant représentant la taxe sur les produits et services. Toshiba se réserve le droit d'annuler cette offre en tout temps sans préavis. La remise sera accordée à la personne dont le nom figure sur la facture d'origine seulement.)



Agostino Ferreira, lors de son arrestation.

Ferreira cité à procès pour deux agressions sexuelles

YVES BOISVERT

Agostino Ferreira, 31 ans, l'homme qui est accusé d'avoir assassiné les deux vendeuses de la rue Laurier, le 13 mars 1990, a été cité hier à son procès pour deux agressions sexuelles survenues le 4 janvier 1995.

L'enquête préliminaire de Ferreira s'est déroulée hier sous le coup d'une ordonnance de non publication devant le juge Maximilien Polak, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

Les deux présumées victimes ont témoigné pendant la poursuite. L'avocat de Ferreira (Bertrand Saint-Arnaud) n'a fait entendre aucun témoin. La défense a choisi un procès devant juge seul pour cette affaire.

Ferreira a eu un comportement bizarre pendant le déroulement de l'enquête. A plusieurs reprises, pendant les témoignages qui n'avaient rien de drôle, il a affiché un grand sourire. Il a dévisagé à plusieurs reprises certaines des personnes dans la salle d'audience, l'air amusé. Il a grimacé, regardé au plafond et gesticulé.

L'enquête préliminaire pour le double meurtre se déroulera aujourd'hui, toujours devant le juge Polak, au palais de justice de Montréal. Me Helene Morin, de la Couronne, a demandé que certains éléments de la preuve présentée hier dans l'affaire d'agressions sexuelles soient déposés dans le dossier de meurtre.

Un troisième dossier de tentative de meurtre et d'agressions sexuelles aux dépens de cinq autres femmes est pendant contre Ferreira.

L'accusé, qui était serveur dans un bar du centre-ville de Montréal jusqu'à son arrestation, le 4 janvier, demeurera détenu jusqu'à la fin de son procès.

Un premier contingent de soldats canadiens s'installe à Port-au-Prince

Presse Canadienne
PORT-AU-PRINCE

Un groupe de 91 soldats canadiens arrivés la veille à l'aéroport principal de Port-au-Prince, avant-garde d'un contingent de près de 500 militaires canadiens qui participeront à une mission de maintien de l'ordre de l'ONU en Haïti.

« Nous sommes très heureux d'être enfin ici, prêts à entreprendre notre opération », a déclaré le commandant du contingent canadien, le colonel Rick Finley, originaire d'Ottawa.

Le groupe de soutien logistique aidera à préparer l'arrivée du reste du contingent, à la fin du mois.

Environ 125 policiers canadiens participeront aussi à la mission.

À compter du 31 mars, la force de l'ONU remplacera la force multinationale, dominée par les États-Unis, qui a restauré la démocratie en Haïti.

Avec ses huit hélicoptères et 16 poids-lourds, le contingent canadien pourra déplacer des troupes, évacuer des blessés, surveiller la frontière entre Haïti et la République Dominicaine et contribuer au

bon déroulement des élections parlementaires qui auront lieu cette année.

Arrivés dimanche, les Canadiens attendent maintenant l'arrivée du bateau transportant leur équipement.

« Nous sommes prêts depuis octobre. Les gars sont très heureux d'être enfin sur place », a commenté le capitaine Guilene Coderre. « Nous avons une excellente coopération de la part des soldats des autres pays qui composent la force de l'ONU », ajoutait-elle.

Les Canadiens seront sur place pendant six mois, et auront pour instruction de ne servir de la force que pour se défendre, a signalé le colonel Finley.

Le 19 septembre 1994, la force multinationale dirigée par les États-Unis est intervenue pour désarmer l'armée haïtienne et mettre fin à trois ans de régime militaire. Le président Jean-Bertrand Aristide est rentré d'exil le 15 octobre.

La mission militaire de l'ONU comptera 6000 soldats originaires de 20 pays et 900 policiers. Son mandat sera d'assurer le maintien d'un environnement démocratique et de former la police haïtienne.

Le major-général Dallaire promet d'être vigilant sur la présence des francophones dans l'armée

Le recrutement d'officiers a baissé depuis l'affaire du CMR de Saint-Jean

ÉRIC CLÉMENT

Le major-général Roméo Dallaire promet d'être vigilant afin d'assurer aux jeunes Canadiens francophones qui le souhaitent une formation militaire de qualité, malgré la fermeture prochaine du Collège de Saint-Jean.

En entrevue avec *La Presse* au quartier général de Saint-Hubert, le major-général a réagi, hier, aux informations émanant des centres militaires de recrutement de Montréal et de Québec montrant que le nombre de francophones posant leur candidature pour devenir officier a très fortement diminué depuis l'annonce de la fermeture du Collège militaire royal.

Pour le commandant adjoint de l'armée de terre, un ensemble de facteurs explique la baisse de candidatures de la part d'étudiants francophones ayant terminé leur secondaire V. Il fait observer qu'en période économique favorable, le recrutement est plus faible. Pourtant, le nombre de francophones entrant dans l'armée « par la troupe » n'a pas diminué.

Il reconnaît que « les controverses qui ont eu lieu depuis un an », alors qu'il n'était pas là, soulignent-til, n'ont pas aidé. Elles ont eu plus d'impact sur les jeunes Québécois que sur les autres jeunes du pays, puisque le recrutement n'a pas diminué dans les autres provinces.

La période de recrutement n'est pas encore terminée et Roméo Dallaire espère que des candidats francophones se feront connaître dans les prochains jours. Mais il dit avec fermeté que quoi qu'il arrive, les normes d'admissibilité ne seront pas abaissées pour permettre l'entrée de plus de francophones. « On n'acceptera jamais de faire ça », dit-il.

Il estime que la fermeture du collège de Saint-Jean est normale dans le sens où il n'était « pas acceptable d'avoir trois collèges militaires alors qu'on n'a pas l'argent pour ça et que la demande n'est pas là ». « Le Collège, c'est déjà de l'Histoire, dit-il. C'est vrai que d'aller à Kingston, c'est le hic, mais les francophones auront un programme de qualité là-bas. »

Les étudiants n'auront plus 62 p. cent de professeurs francophones. « Une minorité doit quotidiennement être vigilante quant à sa place dans son pays, répond-il. Il s'agit de s'assurer que ce qui est dû est fourni. »

M. Dallaire trouve que les médias ont mis trop d'emphasis sur les événements de Petawawa et les vidéos de l'ex-Régiment aéroporté. « Cela n'a pas aidé (pour le recrutement) et je trouve que ça été un peu méchant », dit-il.

Pour lui, la crise de confiance que traverse l'armée provient d'un oubli : celui de la qualité de vie des militaires. « Quand il



Le major-général Dallaire

y a moins de monde, il y a plus de travail à faire et en plus vous risquez votre vie, dit-il. On a aujourd'hui une armée de vétérans, comme après la guerre de Corée. Ils n'ont eu aucune compensation. Les quelques tentatives faites se sont butées à des bureaucraties insensibles. »

Mais il ne partage pas l'avis du brigadier-général Bruce Jeffries qui, dans un rapport coulé par le Reform Party, avouait récemment que les officiers supérieurs de l'armée n'étaient loyaux qu'envers leurs supérieurs et non envers ceux qu'ils ont sous leurs ordres.

À propos des séances d'initiation controversées, le major-général Dallaire rappelle qu'en

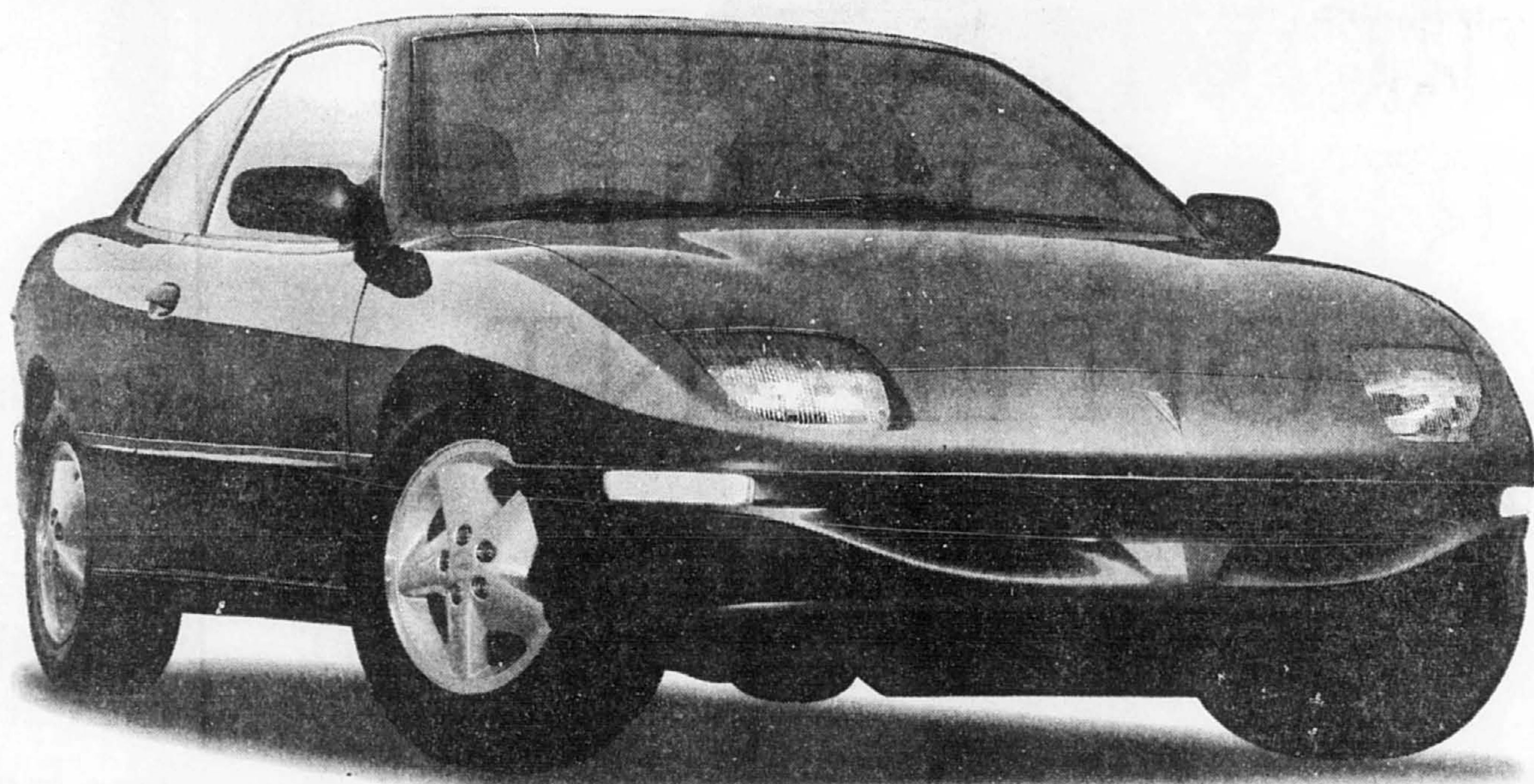
toute chose, il faut choisir la modération. « C'est nécessaire mais il ne faut pas dépasser les normes de bon sens », dit celui qui a aussi connu l'époque de la mélasse badigeonnée sur le corps.

Quand on met le major-général devant les échecs répétés des Casques bleus à l'étranger, il met en relief les résultats positifs des Canadiens lors des interventions dans le cadre de l'ONU. Il fait remarquer que la population est favorable, d'après les sondages, à ce type d'activités. « Si l'on ne va dans ces pays, les problèmes vont arriver tôt ou tard chez nous. Ça peut prendre des années pour régler ces problèmes-là. Et après ? On va voter bientôt pour un problème qui a commencé en 1759 ! »

L'ancien commandant de la mission des Nations unies au Rwanda pense que l'armée canadienne devra à l'avenir travailler de façon plus étroite avec les organismes non gouvernementaux comme Care ou Médecins sans frontières. « L'humanitaire, le politique et le militaire sont de plus en plus mêlés », dit-il.

Il est également d'accord avec le colonel George Oehring, en charge du personnel à la base de Saint-Hubert, qui a proposé que des militaires puissent occuper un deuxième emploi, comme chauffeur de taxi par exemple, comme c'était le cas au Canada dans les années 40 et 50.

Mettez du piquant dans votre vie!



Pontiac Sunfire

12 995\$* ou 239\$/mois**

[pour 36 mois]

- Moteur 2,2 litres de 120 chevaux
- Boîte manuelle 5 rapports
- 2 sacs gonflables
- Freins antiblocage (ABS)
- Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Aileron arrière

- Sièges baquets avant inclinables
- Siège arrière rabattable
- Protection antidécharge de la batterie
- Ouvre-coffre mécanique
- Essuie-glace à balayage intermittent
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant!



ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapido Cie Ltée
342-4488

RÉSULTATS

Banco Tirage du 95-03-20

1	3	6	10	20
26	29	33	36	38
39	44	45	48	51
53	54	57	62	63

Prochain tirage: 95-03-21

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?

La

THALASSOTHÉRAPIE

à **PASPÉBIAC**
c'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoire.

C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...

"là où tout dépasse l'ordinaire".

AUBERGE DU PARC
Renseignements et brochures:
1 800 463-0890



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Transport (195 \$) et taxes en sus. ** Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 800 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépot remboursable de 300 \$ exigé. Frais de 5 \$ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport méchés. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventuelle. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Houle, un motard traqué, se livre à la police

MARCEL LAROCHE

■ Traqué par la police, le motard Denis Houle, membre influent des Hells Angels, a pris tout le monde par surprise en se livrant à la justice en compagnie de son avocat!

Dès qu'il s'est présenté à 13 h 15 hier au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, à Montréal, Houle a été pris en charge par des policiers de l'équipe multi-disciplinaire de la répression du banditisme qui l'ont aussitôt mis en état d'arrestation.

Après interrogatoire, Houle a pris le chemin des cellules de Parthenais en attendant d'être traduit aujourd'hui au palais de justice de Saint-Jérôme sous deux chefs d'accusations de possession de stupéfiants, de facultés affaiblies au volant d'un véhicule et de menaces de mort envers un policier de la Sûreté municipale de Saint-Sauveur.

Un avis de recherche avait été émis pour retrouver ce motard

de 43 ans impliqué récemment dans un incident avec des policiers municipaux de Saint-Sauveur qui l'avaient interpellé sur la route pour une histoire de facultés affaiblies.

Ce fait anodin avait cependant pris une toute autre dimension lorsque Houle s'en était pris verbalement aux policiers qui l'avaient intercepté dans cette région des Laurentides. Les policiers avaient alors décidé de porter d'autres accusations.

La mésaventure de Houle avait finalement été signalée à la Commission des libérations conditionnelles qui avait décidé de sévir contre ce motard en lui révoquant ses privilèges de liberté surveillée. Un mandat d'arrestation avait donc été émis depuis quelque temps pour le ramener en prison.

Houle, qui s'identifie aujourd'hui comme représentant pour une firme spécialisée dans la vente de quincaillerie industrielle, habite à Morin Heights, dans les Laurentides, où il est proprié-



Denis Houle, un motard des Hells Angels de 43 ans, s'est rendu à la police hier avec son avocat.

taire d'une luxueuse résidence évaluée à près d'un demi-million de dollars et ayant déjà appartenu à Alain Charron, un individu identifié par la police comme étant un important trafiquant de drogues.

Houle avait déjà défrayé la manchette judiciaire lors de la sanglante purge survenue le 30 mars 1985 au repaire des Hells Angels de Lennoxville, en Estrie, au cours de laquelle six membres de cette organisation, tous du chapitre « North » de Laval, avaient été passés par les armes, assassinés puis largués dans des sacs de couchage dans le fleuve Saint-Laurent, à Saint-Ignace-de-Loyola, près de Sorel.

Après cette tuerie, Houle s'était volatilisé dans la nature, les enquêteurs de la SQ ayant même cru que ce motard avait aussi été éliminé. Recherché pour meurtre, Houle avait été retracé dans l'ouest de Montréal, en 1990, pour finalement plaider coupable à une accusation réduite de complicité après le fait, ce qui lui avait valu une peine de sept ans de pénitencier.

Six adolescents disparus sur le lac Ontario

Presse Canadienne
PICKERING, Ont.

■ Les amis et les familles de six adolescents portés disparus sur le lac Ontario espèrent toujours hier qu'on finirait bien par les retrouver.

« Ils se sont déjà trouvés dans une situation pire que celle-ci », a déclaré Mike Potter, dont le fils Michael Cummins n'a pas été aperçu depuis tôt vendredi matin.

« Il n'y a pas de raison pour qu'ils n'appellent pas... Ce n'est qu'un groupe d'adolescents qui aiment s'amuser. »

Un avion, un hélicoptère et un bateau de la police effectuaient des recherches sur le lac hier.

Au cours de l'après-midi, les secouristes ont repéré un bateau près du rivage à Ajax, en Ontario, mais la police a

indiqué par la suite qu'il ne s'agissait pas de l'embarcation des adolescents.

« Nous sommes optimistes. S'ils sont quelque part là-bas nous les retrouverons », a lancé David Elit du centre de sauvetage de la Base des Forces canadiennes de Trenton.

« Nous devons encore présumer qu'ils sont sur le lac. Nous devons encore croire qu'ils sont vivants », a dit pour sa part le sergent d'état-major Sandry Ryrie de la police régionale de Durham.

« Évidemment, plus ça traîne en longueur, plus la situation empire. » Il s'agit de Jay Boyle, 17 ans, Chad Smith, 18 ans, Robbie Rumboldt, 17 ans, tous de Pickering, Michael Cummins, 17 ans, d'Oshtawa, Jamie Lefebvre, 17 ans, de Toronto, et Danny Higgins, 16 ans, d'Ajax.



CHRONIQUE « LES ENQUÊTES MOBILES »

À Sherbrooke, un drame familial évité pour

19⁹⁵\$

Chantal Francoeur, prise dans la circulation, a évité un drame en

appelant à la maison pour prévenir de son retard. Le bébé criait bobo à tue-tête!

Heureusement, avec son **Liberti^{MD}**

de Bell Mobilité,

Chantal a pu expliquer à la gardienne paniquée que Bobo était l'ours en peluche préféré de sa fille. C'est une maman sereine qui nous confie:

« **Liberti est le portatif le moins cher sur le marché: 19⁹⁵\$** par mois

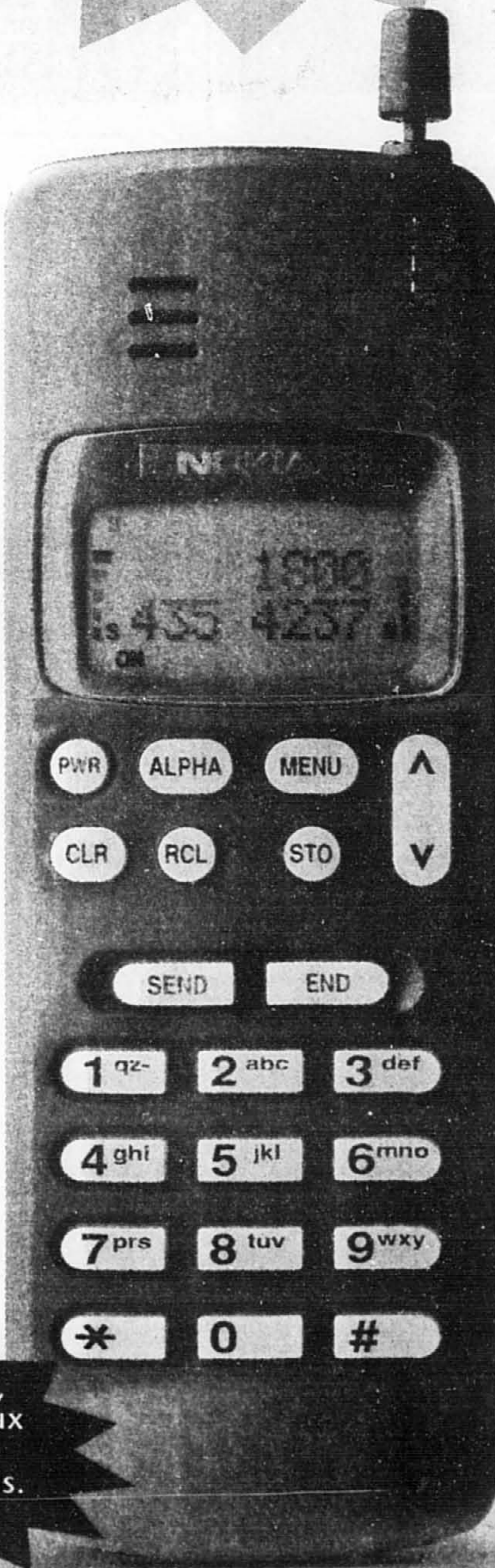
et il vous appartient. Pas de frais annuels d'accès au réseau ou de mise en service. » Elle ajoute

que « Bell Mobilité offre **30 appels locaux gratuits à la maison** chaque mois

pendant quatre mois. C'est bien pratique quand

on est mère... »

Les autres appels locaux ne coûtent que 95¢ la minute. Chez les Francoeur, on est ravis que cette histoire de Bobo se soit terminée sans douleur!



Liberti

Bell Mobilité

Pour plus d'information, composez le 1 800 43-Liberti.

Forfait Liberti seulement. Contrat de 18 mois. Abonnement avant le 14 mai 1995. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.

AGENTS AUTORISÉS
Arthabaska
Communication
1^{er} choix
Tél.: (819) 357-7777
Chomedey
Boutique Cellulaire
Tél.: (514) 686-6959
Metro Com Canada
Tél.: (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux
C.T.M. Banlieue Ouest
Tél.: (514) 626-8888
Joliette
Boutique du
Téléphone enr.
Tél.: (514) 752-5030
Lafontaine
Le Centre St-Jérôme inc.
Tél.: (514) 431-5122

Laval
Audiocom Laval inc.
Tél.: (514) 681-8340
Centre du Téléphone
Mobile-Auteuil
Tél.: (514) 628-9366
Longueuil
Triacomm
Tél.: (514) 928-2244
Communication Rive-Sud
Tél.: (514) 463-7777

Montréal
ABCO Télécom
Tél.: (514) 389-8900
Autocell inc.
Tél.: (514) 257-9292
C.B.C.I. Télécom
Tél.: (514) 748-5224
Communication Idéale
Montréal-Est
Tél.: (514) 645-4455

Localité Itée
Tél.: (514) 593-5555
Télécentre Québec
Tél.: (514) 485-5222
Rosemère
Centre du Téléphone
Mobile
Tél.: (514) 979-3838
Shawinigan
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 539-1992

Sherbrooke
Audiotec
Tél.: (819) 562-9262
Gobeil et Filles inc.
Tél.: (819) 563-0406
Ste-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél.: (819) 326-2006

St-Eustache
Communications J.D.
Tél.: (514) 974-7444
St-Hyacinthe
Info-Comm
Tél.: (514) 778-1911
St-Jean
Télévision Hébert et
Gouin
Tél.: (514) 348-5210

Terrebonne
Cellcom
Tél.: (514) 964-7777
Tracy
Radio Michel inc.
Tél.: (514) 746-7777
Verdun
Citècell
Tél.: (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution
Réjean Mailloix inc.
Tél.: (514) 225-0466
Ville St-Laurent
J.G. Communication
Tél.: (514) 951-2111
Lazer Auto
Tél.: (514) 334-4785



**À VOTRE DISPOSITION...
25 VOITURES DE COURTOISIE**

Venez essayer
une de nos
CRONOS 95

À partir de **16 995\$** T.T.P. en sus

L'ILLUSTRATION PEUT DIFFÉRER DU MODÈLE ANNONCÉ

3300, BOUL. STE-MARIE
MASCOCHE 474-7000
MTL: 497-0800
SORTIE 28 DE L'AUT. 25

mazda
Je me sens bien.

* 12 premiers versements avec
financement de 60 mois
sur approbation de crédit.

500\$ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

OUVERT DU LUNDI
AU VENDREDI JUSQU'À 21 H.

4,9%*

CIVIC «ÉDITION SPÉCIALE» 95
COUPÉ SPORT ou BERLINE 4 PORTES

À PARTIR DE **14 795\$** T.T.P. EN SUS
OU **10 995\$** T.T.P. EN SUS

229\$ PAR MOIS

AVEC **2 000\$**
D'ACCESSOIRES
DONT LE
CLIMATISEUR
GRATUIT!

HAMEL HONDA 130, RUE DUBOIS
ST-EUSTACHE
(voie de service de la 540)
491-0440 Mtl: 875-1919

OUVERT
DU LUNDI
AU VENDREDI
JUSQU'À 21 H

500\$ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

* Bail de 48 mois, taxes en
sus, comptant ou échange
équivalent 2 000 \$, 24 000
km alloués annuellement.
Transport et préparation inclus.

** 12 premiers versements
d'un financement de 60 mois.
Sur approbation de crédit.

4,9%*

LA NOUVELLE ACURA TL 1996
VENEZ L'ESSAYER!

INTEGRA RS 1995
16 995\$ ou **269\$** par mois
T.T.P. EN SUS

ANJOU - MONTRÉAL
GALERIES
ACURA 7100, MÉTROPOLITAIN EST
ANJOU, MONTRÉAL
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
ACURA PLUS 255, BOUL.
DE LA SEIGNEURIE
BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

500\$ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

Utilisation 48 mois
T.T.P. EN SUS,
Comptant 1 500 \$ ou
échange équivalent,
24 000 km inclus.

* 12 premiers versements
d'un financement de 60 mois et sur
approbation de crédit.

Affaire Gosset : les parents de Griffin veulent soumettre le jugement civil à la Cour suprême

YVES BOISVERT

La mère et le père d'Anthony Griffin, abattu le 11 novembre 1987 par l'agent Allan Gosset, de la police de la CUM, sont insatisfaits du jugement de la Cour d'appel du Québec qui ne leur accorde que 16 795 \$ et 6 000 \$ chacun, et demandent à la Cour suprême du Canada la permission d'en appeler.

Griffin, un jeune Noir de 19 ans, avait reçu une balle en plein front dans la cour du poste de police 15, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Il venait d'être arrêté après avoir refusé de payer un taxi et était parti en courant en arrivant au poste de police.

L'agent Gosset (un Blanc) lui a intimé l'ordre de s'immobiliser. Griffin, qui n'était pas armé mais n'avait pas été fouillé, continuait de « se dandiner » face à lui. Gosset a braqué son arme vers le jeune homme et « le coup est parti tout seul », selon le policier.

La mort de Griffin a causé la colère de la communauté noire à Montréal. Gosset, maintenant ex-policier, a été accusé d'homicide involontaire et acquitté en 1988 par un jury. La Cour suprême

a cassé l'acquiescement et ordonné un nouveau procès. Cette fois, Gosset était accusé de négligence criminelle causant la mort. Le deuxième jury l'a également acquitté, il y a un an.

Parallèlement aux procédures criminelles, la mère de Griffin, Gloria Augustus, et son père, Orberth Griffin, ont intenté une poursuite civile en dommages-intérêts contre Gosset et son employeur.

Le juge Derek Guthrie, de la Cour supérieure, a condamné la CUM et Gosset à payer à Mme Augustus la somme de 14 795 \$, et à M. Griffin, qui avait abandonné son fils à l'âge de deux ans, 6 000 \$.

Dans un jugement rendu en janvier 1995, la Cour d'appel s'est divisée sur la question. La majorité (Claude Vallerand et Marie Deschamps) a augmenté de 2 000 \$ la compensation à verser à la mère. Tandis que le juge Morris Fish, dissident, aurait quant à lui octroyé 101 795 \$. Les parents demandaient plus d'un million chacun.

L'avocat des parents, Revin Pearl, demande maintenant à la Cour suprême la permission d'être entendu. Il entend soulever sept questions de droit pou-

vant modifier la conclusion de la majorité de la Cour d'appel.

Entre autres, Me Pearl estime que le jugement de la majorité de la Cour d'appel ne reflète pas l'importance du droit à la vie et de la relation parents-enfants.

Il prétend aussi que la détention de Griffin par Gosset était illégale et devrait entraîner des conséquences juridiques.

Il réclame de plus la condamnation de la CUM et de Gosset au paiement de « dommages exemplaires ». Ces dommages ne sont accordés qu'en cas de violation délibérée et intentionnelle d'un droit fondamental d'une personne. La majorité de la Cour d'appel estime que seuls des dommages moraux « ordinaires » peuvent être versés à la famille, car Gosset n'avait pas l'intention de priver Griffin de sa vie, même s'il a commis une faute professionnelle grave.

L'avocat Pearl estime de plus que les sommes accordées par la Cour d'appel sont insuffisantes.

La Cour suprême décidera dans les prochains mois si elle entendra l'affaire, entre autres si elle considère qu'elle soulève des questions de droit d'intérêt national. Sinon, la décision de la Cour d'appel s'appliquera.

Faillite de trois galeries d'art des Laurentides visitées par la SQ à l'automne dernier

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pendant que les plaintes de personnes disant avoir été fraudées par des marchands d'oeuvres d'art totalisent maintenant 10 millions de dollars et continuent de s'accroître à la Sûreté du Québec, trois galeries d'art des Laurentides qui avaient fait l'objet de perquisitions en novembre dans le cadre de l'enquête sont maintenant en faillite.

Des avis à cette fin ont été publiés, hier, dans des quotidiens, invitant les créanciers à une première assemblée qui sera tenue le 29 mars.

Il s'agit de la Galerie d'art du Sommet, à Sainte-Adèle, de la Galerie d'art du Baron et de la Galerie l'art du Temps, qui logent à la même adresse à Saint-Sauveur-des-Monts.

Un employé du syndicat Gérald Robitaille et associés s'est dit incapable d'affirmer que les perquisitions policières avaient joué un rôle dans ces faillites. Mais avant de raccrocher, il a lancé : « Ça n'a certainement pas aidé ! »

Par ailleurs, l'agent Camille Gagnon, des affaires publiques de la SQ à Québec, a mentionné que le total de plaintes atteignait maintenant les 800.

« Il en arrive de nouvelles à chaque jour et elles proviennent maintenant presque toutes de l'Ontario », a précisé le policier.

Pas avant l'été

Les plaignants, en majorité des professionnels, affirment avoir été lésés dans l'achat d'oeuvres d'art. Les fraudeurs

proposaient d'acheter des toiles d'artistes québécois à titre d'abri fiscal.

Tout indique que le dossier ne sera pas complété avant quatre ou cinq mois.

« Les enquêteurs n'arrêtaient pas de recueillir des renseignements et des documents. Les boîtes remplies de dossiers ne cessent de s'accumuler », a ajouté l'agent Gagnon.

Après avoir terminé leur enquête, les policiers de l'unité des crimes économiques vont présenter leur rapport à un procureur de la Couronne, qui verra s'il y a lieu de déposer des accusations contre certains individus.

Même si cette enquête est menée par des spécialistes de Québec, les accusations seraient portées à Montréal ou à Saint-Jérôme.

Pour mars, Cantel

Parlons loisirs.

Profitez
d'appels locaux
GRATUITS
entre 17 h
et 20 h!

CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

La meilleure offre sous le soleil!

Procurez-vous un Amigo avant le 31 mars et tous vos appels locaux seront gratuits les jours de semaine, entre 17 h et 20 h, pendant les 4 premiers mois. Voilà une offre dont vous parlerez longtemps!

Les services Amigo de Cantel :
à partir de **19⁹⁵*** par mois.

- Aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois seulement)
- Aucuns frais d'inscription ou de mise en service
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais (service Personnel Amigo)



Pour une livraison à domicile du téléphone Amigo, composez le 1 800 779-5953.

Offre en vigueur dans tous les magasins Future Shop participants.

FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

ANJOU
7200, boul. des Roseaies
(514) 352-8825

GATINEAU
25, chemin de la Savane
(819) 246-2166

GREENFIELD PARK
745, boul. Taschereau
(514) 465-4260

LAVAL
1645, boul. Le Corbusier
(514) 978-5420

*Service Sûreté Amigo : à partir de 19,95 \$ par mois. Service Personnel Amigo : à partir de 29,95 \$ par mois. Frais d'appel local et d'appel interurbain en sus. Mensualités, frais d'appel et taxes portés au compte de votre carte de crédit. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle Amigo. Les utilisateurs actuels des services cellulaires Amigo peuvent profiter de cette offre en renouvelant leur contrat; composez *811 pour plus d'information. Offre valable jusqu'au 31 mars 1995.

Revenu Canada perquisitionne dans les bureaux d'une firme de courtage de prêts hypothécaires

ÉRIC CLÉMENT

Revenu Canada a récemment effectué deux perquisitions dans les bureaux d'Hypnat, une compagnie montréalaise spécialisée dans le courtage de prêts hypothécaires et soupçonnée d'avoir omis de déclarer la somme de... 4,4 millions de dollars!

La Presse a appris que les perquisitions ont eu lieu le 28 février et le premier mars derniers dans les locaux d'Hypnat Ltée, Courtier, au 1077 Saint-Mathieu, suite 210, à Montréal.

Revenu Canada reproche également à l'ex-président d'Hypnat, M. Jean-Alain Bisailon, « de s'être approprié 250 000 dollars d'Hypnat pour l'année d'imposition 1991 » et d'avoir « omis de déclarer le revenu de 250 000 dollars » pour la même année.

Selon l'enquête effectuée par Revenu Canada, les faits reprochés à l'entreprise Hypnat sont

reliés à une transaction hypothécaire effectuée en 1990. La compagnie Immeubles Rovon avait acheté, en octobre 1990, à la compagnie Investissements Ile des Soeurs Inc., plusieurs terrains de l'île située dans la municipalité de Verdun. Le montant de l'achat atteignait près de 16 millions de dollars.

Immeubles Rovon avait obtenu 24 millions de dollars d'Assurance-vie Desjardins par l'intermédiaire d'Hypnat, afin de mettre en valeur ces terrains. Lors de l'enquête, M. Jean-Alain Bisailon a reconnu qu'Hypnat avait alors demandé une commission de 4 millions \$ à Rovon pour lui avoir trouvé le financement.

Le 9 octobre 1990, Hypnat a consenti que la commission lui soit payée sous forme de créance hypothécaire sur un des terrains acquis par Rovon. M. Bisailon explique qu'Hypnat a alors cédé

l'hypothèque le 24 janvier 1991 à une autre compagnie dénommée Brandford International Limited pour la somme d'un million de dollars. Hypnat aurait ensuite cédé de nouveau l'hypothèque, au nom de Brandford, à la société Mirlaw Investment Inc. pour 2,5 millions, le 26 juin 1991.

Les enquêteurs de Revenu Canada remettent en cause les explications de M. Bisailon, d'autant que la compagnie, prétendument incorporée en Grande-Bretagne, n'existe pas, tel que l'a confirmé le ministère du Revenu britannique à Revenu Canada. De plus, la transaction ne figurait pas dans les livres comptables d'Hypnat.

Ils soupçonnent donc M. Bisailon d'avoir fourni de fausses informations aux comptables externes d'Hypnat, et à Revenu Canada. En effet, M. Bisailon a dit aux enquêteurs qu'il ne savait pas dans quel pays la compagnie

Brandford était incorporée. Un document trouvé dans les bureaux d'Hypnat correspond à une convention supposément signée entre les deux compagnies et dans laquelle on lit que Brandford est une compagnie légalement constituée à Londres, ce qui est faux.

Selon les informations fournies par l'inspecteur général des institutions financières, le dernier rapport annuel reçu d'Hypnat Ltée, Courtier, créée en mars 1990, correspond à celui de l'année financière 1992. Le président de l'entreprise était alors M. Jacques Ledoux, de Repentigny. M. Bisailon en était l'administrateur tandis que Mme Monique Maurice en était la secrétaire.

Actuellement, l'enquête de Revenu Canada essaie d'identifier les personnes qui ont participé d'une façon quelconque à la perpétration d'infractions dans le cadre de cette affaire.

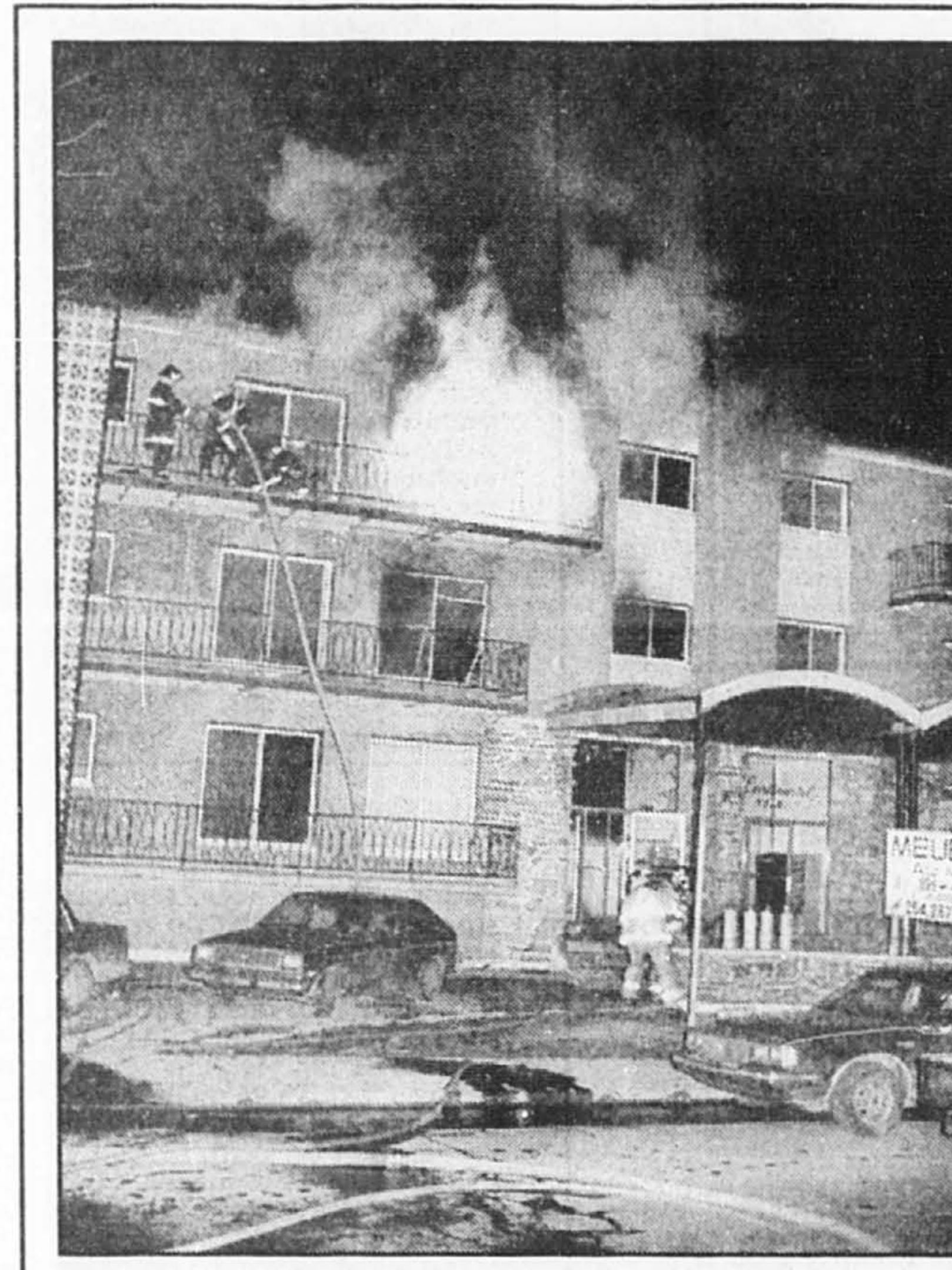
La convention entre colocs comble un vide juridique

Selon les chiffres de Statistiques Canada de 1994, il ressort que 43 p. cent des ménages québécois sont locataires. Une proportion très importante sont des colocataires. Parmi cette clientèle, on retrouve des étudiants, des gens à faibles revenus et des couples qui vivent en union de fait.

Comme le bail traditionnel entre propriétaire et locataire s'avère souvent inadéquat pour la résolution de conflits entre colocataires, l'Aide juridique a réalisé un concept innovateur dans le domaine du bail d'habitation, soit une convention visant la protection et la conservation des droits et obligations des locataires.

Cette convention entre colocataires comble un vide juridique. Elle se veut une réponse à des problèmes vécus par les colocataires d'un même logement.

Ce document complète ainsi le bail actuel suggéré par la Régie du logement. Ce dépliant est disponible dans tous les bureaux d'Aide juridique et il est distribué gratuitement.



Incendie à St-Léonard

Une quarantaine de locataires d'un immeuble d'habitation du 7325, boulevard Lacordaire, à Saint-Léonard, ont dû fuir en toute hâte leurs logis, vers 1 h dans la nuit de dimanche à lundi, pour échapper aux flammes qui auraient éclaté à l'appartement 104 inoccupé au moment du sinistre. Le feu, vraisemblablement provoqué par une défectuosité électrique, a nécessité l'intervention des pompiers de Saint-Léonard, Montréal-Nord, Montréal-Est et Anjou. Personne n'a heureusement été blessé lors de l'incendie qui a lourdement endommagé l'immeuble de 36 appartements. Des enquêteurs de la section des incendies criminels de la police de la CUM entreprendront aujourd'hui leurs recherches pour déterminer la véritable cause du sinistre.

PHOTO PIERRE PROULX, collaboration spéciale

1799\$

PANASONIC CT-31XF21

- Écran ultra-plat
- Télécommande "Easicon" multimarque
- Menu à icônes trilingue

BASE GRATUITE À L'ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR*

*QUANTITÉ LIMITÉE

audio centre

Montréal: 5260 Sherbrooke ouest, 482-4420
Brossard: 8080 boul. Taschereau ouest, 466-1999
Laval: 1970 boul. Le Corbusier, 687-3627

vous offre la lune!

Parlons affaires.

Une jupiter de bonne affaire!

Achetez un téléphone avant le 31 mars et nous déduisons 129,95 \$ de votre premier compte mensuel*. Côté argent, voilà une affaire en or!

La Solution Affaires de Cantel : seulement 49⁹⁵† par mois.

- 50 minutes par mois d'appels locaux, sans frais
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50 ¢ la minute, appels locaux supplémentaires



Achetez un téléphone à 129,95 \$ et nous vous rembourserons 129,95 \$!

Prix du téléphone 129,95 \$
Rabais de Cantel 129,95 \$
Coût après rabais 0 \$*

(*Rabais également offert sur d'autres modèles)



Telephone portatif Motorola 850.

Renseignez-vous aussi sur nos téléavertisseurs.

Offre en vigueur dans tous les magasins Future Shop participants.

FUTURE SHOP

ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

ANJOU
7200, boul. des Roseoies
(514) 352-8825

GATINEAU
25, chemin de la Savane
(819) 246-2166

GREENFIELD PARK
745, boul. Taschereau
(514) 465-4260

LAVAL
1645, boul. Le Corbusier
(514) 978-5420

* Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés au programme Affaires, sous réserve d'approbation de crédit. Le rabais de Cantel n'inclut pas les taxes applicables. Le modèle illustré ci-dessus est offert en quantité limitée. Cette offre est disponible seulement chez les dépositaires participants. Engagement minimum d'un (1) an. Frais de résiliation applicables. / †Frais en sus : mise en service, accès au système, service de déplacement, services optionnels, appels interurbains et taxes.

Le goût des sensations fortes?



Acura Integra Édition Spéciale

Édition limitée à 250 coupés.

18 495 \$. 288 \$/mois. Pour une conduite des plus stimulantes, goûtez au coupé Integra ES. En plus d'un puissant moteur DACT de 142 ch, deux coussins pneumatiques (SRS), chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette, lève-glaces, antenne et rétroviseurs électriques (seulement quelques-uns de ses raffinements), vous obtiendrez toute une série d'accessoires spéciaux. Comme des roues en alliage d'aluminium de 14 po., un becquet arrière aérodynamique et, bien entendu, la griffe Édition Spéciale. Rendez-vous au plus vite chez votre concessionnaire Acura. Parce qu'aujourd'hui, plein de connaisseurs recherchent les sensations fortes.



ACURA

LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux.
696-7777

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.
St-Hyacinthe.
771-0101

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville.
435-4455

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou.
354-8811

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal.
340-1344

* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 288 \$/mois (total des paiements de 13 824 \$), pour le modèle Integra RS Édition Spéciale 1995 (Modèle DC434S). Un acompte de 2 170 \$, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,06 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, transport, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

Des fonds pour l'hôpital psychiatrique de R.-des-P.

LILIANNE LACROIX

■ Le projet de rénovation des ailes pédiatriques de l'Hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies, évalué à 3,8 millions, pourrait bien survivre à la vague de compressions qui déferle actuellement sur le monde de la santé.

C'est l'urgence du dossier et les besoins criants de cette clientèle d'enfants hospitalisés qui auraient amené la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre à inscrire ces rénovations parmi les priorités à respecter. Le 15 mars dernier, le dossier a pris le chemin du gouvernement et ce sont, en dernier ressort, les autorités du Conseil du Trésor qui décideront de son sort. Les projets évalués à plus d'un million doivent en effet recevoir la bénédiction gouvernementale avant de se concrétiser.

« Si le gouvernement donne son aval, le projet pourrait être complété dans environ deux ans », précisait M. Michel Vézina, directeur des immobilisations et des finances à la Régie.

Pour le docteur Jacques Mackay, directeur de l'hôpital, le vieux projet de rénovation n'a jamais été aussi près de se réaliser. « Le ministre Rochon a demandé aux régies de déterminer elles-mêmes les priorités et la Régie s'est rendue à notre cause. L'argent est rare, nous le réalisons, mais les derniers développements nous laissent plus d'espoir que jamais. Présentement, on ne respecte même pas les normes. Pour répondre aux énormes besoins, on a dû disposer quatre lits dans des chambres

doubles ou deux lits dans une chambre simple. L'environnement n'est pas propice aux soins de maladies mentales. Cette promiscuité entraîne évidemment une augmentation des crises parfois violentes. »

Quelque 540 patients, dont 70 enfants, sont hospitalisés à Rivière-des-Prairies. Ce sont des enfants qui « ont grandi » à cet hôpital qui forment d'ailleurs la totalité de la population adulte.

À cause du mandat d'hôpital pédo-psychiatrique, les autorités, qui avaient d'abord présenté un projet de rénovations totales de quelque neuf millions, ont choisi d'accorder la priorité à leur clientèle d'enfants. « C'est notre clientèle historique et la clientèle la plus active. Beaucoup de jeunes sont ici pour une assez courte durée. » Mais il faudra tout de même trouver des ressources pour quelque 60 handicapés intellectuels présentement logés à l'hôpital si l'on veut espérer vraiment mettre fin à la surpopulation. « C'est un problème qui peut se régler dans les six prochains mois, assure le directeur. En fait, le problème de la surpopulation adulte va être beaucoup plus difficile à régler car l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine ne semble pas pouvoir... ou vouloir en prendre. »

Les rénovations ne comporteront pas d'agrandissement, mais seulement des travaux à l'intérieur même des murs existants. Le docteur Mackay attend maintenant la décision gouvernementale prévue dans les prochains mois pour savoir si son projet va enfin se concrétiser.

Les citoyens de Mercier de plus en plus impatients

GEORGES LAMON

■ Le Comité régional de Mercier, formé de sept organismes impliqués dans le dossier des laines contaminées, trouvant « presque insultant de se faire ignorer » depuis le dépôt des recommandations du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), a réclamé de nouveau une rencontre avec le ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, Jacques Brassard. Le Comité fixe un délai « raisonnable et tolérable » d'un mois pour une rencontre.

Dans une lettre datée d'hier, le maire de Mercier, Alain Desjardins, la porte-parole du Regroupement des citoyens, Linda Rivard, et celui de la Coalition décontamination Mercier, Michel Beupré, demandent au ministre de bouger enfin dans ce dossier.

Tous s'étonnent du mutisme du ministre Brassard dont ils ne connaissent toujours pas les réactions au rapport et craignent que « le dossier traîne en longueur ».

Le maire Desjardins a rappelé

avoir sollicité une rencontre le 6 décembre 1994 pour n'obtenir qu'un accusé de réception de son attachée de presse, Josée Tremblay, le 21 février dernier. Une autre lettre de la Coalition, envoyée le premier février, attend toujours un accusé de réception.

Hier en conférence de presse, les trois porte-parole ont dénoncé l'inaction du ministère dans ce dossier qui traîne depuis 26 ans.

D'ailleurs, le maire Desjardins interprète le silence du ministre comme « un moyen de noyer le poisson en disant on n'a plus d'argent ». Quant à Michel Beupré, il estime cette attente de cinq mois « inacceptable ».

Le Comité, s'interrogeant sur le délai de réaction, se demande aussi combien de temps il faudra encore pour répondre aux demandes formulées dans la lettre. « Il y a fort à parier que la population régionale n'aura plus la patience de tolérer de pareils délais », a précisé Linda Rivard.

Au bureau du ministre Brassard, son attachée de presse, Josée Tremblay, a assuré hier à *La Presse* que le ministre allait rencontrer le Comité. Ce serait « une question de semaines », tout au plus.

« Nous allons le rencontrer aussitôt que l'analyse environnementale du BAPE sera complétée et le rapport des fonctionnaires du ministère remis au ministre. C'est quand même assez avancé. Nous devons attendre les recommandations des fonctionnaires et une proposition sur la stratégie à adopter face au problème de décontamination. Le ministre veut avoir tout sur la table avant de rencontrer les gens. Il ne faut pas voir là une mauvaise intention de sa part. »

Rappelons que dans son rapport le BAPE recommandait la mise en place d'une ceinture de confinement de la nappe phréatique, l'excavation des terres contaminées et leur traitement sur place. Il recommandait également la formation d'un comité de vigilance composé de citoyens, la surveillance des travaux d'ingénierie par une corporation municipale (avec les citoyens), une compensation financière pour la population et que le coût de la restauration soit assumé par le responsable qui sera à déterminer.

Le maire Desjardins a rappelé que les citoyens de Mercier sont obligés de payer 250 \$ par an pour s'approvisionner en eau potable à Châteauguay, par le biais de la Régie intermunicipale.

« On est venu nous voler notre seule richesse, notre eau, a-t-il dit. C'est au gouvernement de régler cette situation qui a coûté jusqu'ici plus de 25 millions. »

Clinique juridique

■ Près d'une cinquantaine d'avocats participeront à la clinique d'information juridique, organisée samedi et dimanche prochains par l'Association du Jeune Barreau de Montréal, en collaboration avec Bell Québec, pour répondre gratuitement aux questions du public concernant notamment le nouveau Code civil, le droit matrimonial, la Régie du logement, l'immigration, la fiscalité... L'an dernier, on a répondu à 3600 appels, ce qui représente une facture d'honoraires globale d'environ 200 000 \$. Pour la région de Montréal, il faudra composer le 287-5456, et pour l'extérieur de la métropole, le 1-800-275-5456.

L'émission vedette d'aujourd'hui Chambres en ville

Pete en a-t-il assez de jouer au père ?
Peut importe, Lola veut reprendre son fils.

19 h

Le match de la vie

Qu'est-ce qui se cache derrière
le port du foulard islamique ?

20 h

Le Sorcier

Une l'aime, l'autre le déteste.
Clovis revoit Judith et retrouve Mathilde.

21 h



CONCOURS ALLÔ TVA

Pour participer, composez le **1-900-870-ALLÔ** avant la diffusion de l'émission vedette d'aujourd'hui et courez la chance de gagner un voyage pour deux personnes au Mexique. Le tirage aura lieu en direct durant l'émission vedette. Vous pourriez gagner encore plus en spécifiant le mot-index mentionné durant l'émission **Salut, Bonjour !**

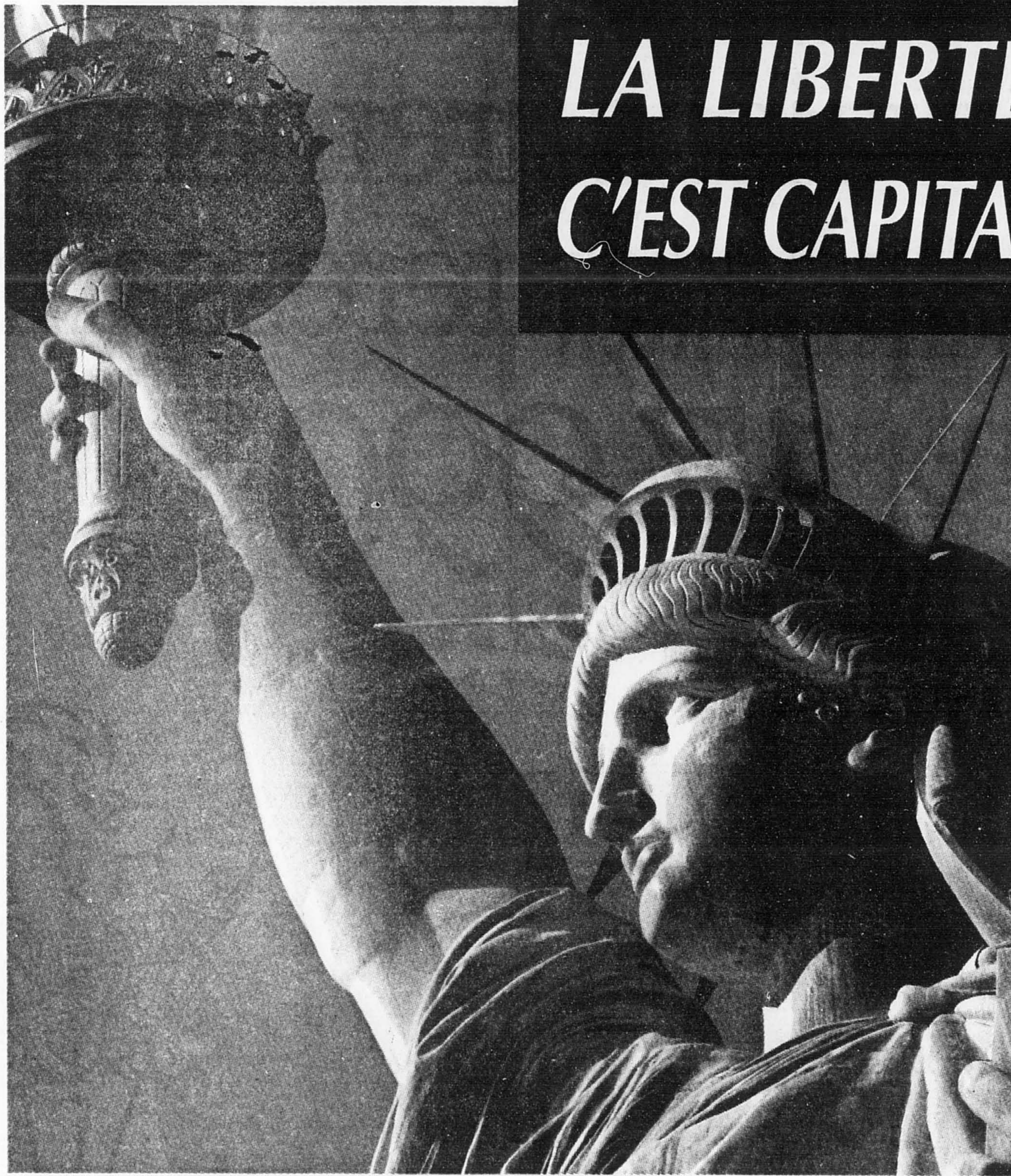
Frais de cinquante sous (0,50 \$) par appel.

TVA



Notre soirée télé

DANS *mon*
monde à moi,
LA LIBERTÉ,
C'EST CAPITAL



AVEC 9 VOLS PAR JOUR SANS ESCALE,
AIR CANADA VOUS EMMÈNE PLUS QUE JAMAIS À
NEW YORK

Air Canada vous offre chaque jour neuf vols sans escale pour New York. Et puisqu'il faut bien penser au retour, vous aurez le même nombre de vols pour revenir chez vous. Profitez au maximum de votre vol, optez pour la classe Affaires. Question d'espace, de privilèges et de confort, elle représente un choix de première classe. Plus d'espace pour se détendre. Plus de vols sans escale chaque jour, c'est parfois capital. Voilà comment dans notre monde à nous, nous donnons aux voyageurs d'affaires toute la liberté dont ils ont besoin.

AIR CANADA



POUR LE MONDE ENTIER

Parmi tous les prix attribués à l'Altima, voici sûrement le plus intéressant: 17 990\$*



Altima XE 1995

L'Altima a une manie, elle collectionne les prix. Jugez-en: meilleure valeur de revente parmi les berlines compactes 1995 selon le *Kiplinger's Personal Finance Magazine*, voiture familiale importée de l'année 1994 selon le *Family Circle Magazine*, meilleur achat parmi les berlines compactes 1994 selon le *Consumer's Digest Magazine*, médaille d'or pour l'excellence de son design selon *International Design Magazine*.

Mais il y a un prix qui nous fait encore plus plaisir: le prix très très abordable de cette berline de luxe aux formes audacieuses, à l'habitacle spacieux, au puissant moteur 16 soupapes de 2,4 L à DACT et 150 chevaux, aux deux coussins gonflables à l'avant, à la suspension indépendante aux quatre roues et à la tenue de route irréprochable. Passez vite en faire l'essai chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Ça ne coûte rien.

Votre ^{très} sympathique
concessionnaire



Méto de Tokyo: la police soupçonne un acte prémédité

Un nouveau bilan fait état de six morts et 1 500 personnes hospitalisées

Agence France-Presse

TOKYO

La police a annoncé hier qu'elle soupçonnait qu'un acte prémédité pour tuer le plus grand nombre de personnes soit à l'origine de la mort dans le méto de Tokyo de six personnes et plus de 1 500 hospitalisations après l'inhalation de gaz toxique.

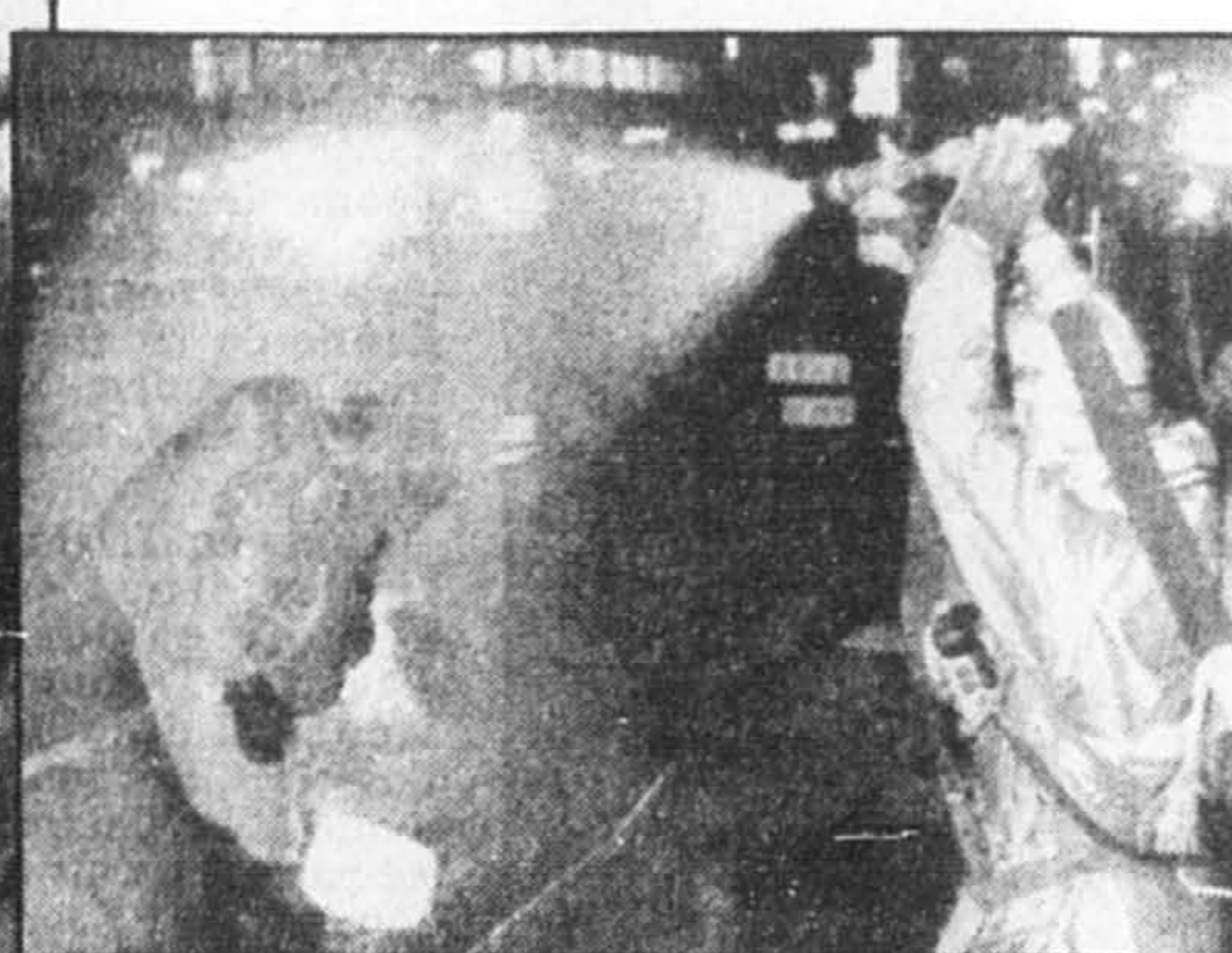
La police estime que l'attaque visait à tuer un grand nombre de gens, a déclaré un porte-parole de la police interrogé par l'AFP.

La police pense que le gaz retrouvé dans le méto contenait une substance similaire au Sarin, un gaz extrêmement toxique mis au point par les nazis pendant la Deuxième Guerre mondiale.

La chaîne de télévision privée Nippon Television Network a affirmé que la police pensait désormais à une affaire de terrorisme de masse. Le porte-parole de la police n'a cependant pas repris ces propos.

Six personnes sont mortes et plus de 1 500 ont été hospitalisées après avoir inhalé ce gaz.

Si la thèse du Sarin est confirmée, elle établirait la volonté délibérée de tuer de la part de celui ou de ceux qui ont déposé cette substance chimique dans le méto à une heure de grande affluence. Plus de 3,5 millions de personnes empruntent chaque jour les trois lignes touchées par le gaz.



PHOTOS REUTERS

Les secouristes ont eu fort à faire hier matin à Tokyo pour évacuer les usagers du méto incommodés par du gaz toxique. Pour leur part, les militaires qui ont participé au nettoyage des stations de méto (ci-dessus) ont dû se soumettre à une décontamination en règle par la suite.

Cette tragédie rappelle l'affaire mystérieuse d'un empoisonnement au gaz en juin dernier dans la ville de Matsumoto, dans la préfecture de Nagano (nord de Tokyo), où sept personnes sont mortes et 200 autres avaient été hospitalisées après avoir inhalé un gaz que la police pense être du Sarin.

Les causes exactes de cet inci-

dent n'ont pas été totalement élucidées et la police n'a pas arrêté son auteur. Aucune revendication n'a été rendue publique jusqu'à maintenant à Tokyo.

Cités par l'agence Kyodo, la police et les pompiers ont indiqué qu'il soupçonnaient le ou les auteurs du forfait d'avoir déposé plusieurs récipients de Sarin dans différentes rames de méto.

Deux boîtes suspectes ont été récupérées par les pompiers dans des wagons à la station de méto de Kasumigaseki, le quartier des ministères et de l'administration au coeur de Tokyo, a affirmé l'agence Kyodo.

Un employé du méto est mort après avoir retiré l'une de ces boîtes d'un wagon.

La police a ouvert une enquête

pour meurtre et mis sur pied un centre spécial pour mener cette enquête sur cette affaire qui a été décrite par le porte-parole du gouvernement, Kozo Igarashi, comme une attaque contre de nombreuses personnes anonymes.

Le gouverneur de la municipalité de Tokyo, Shunichi Suzuki, a officiellement demandé aux forces armées l'intervention

d'une unité spéciale de lutte contre les opérations de guerre chimique pour nettoyer le méto.

Le Sarin est une substance mortelle utilisée pour fabriquer des armes chimiques. Des petites quantités suffisent pour attaquer le système nerveux et provoquer un coma puis un arrêt des systèmes respiratoire et cardiaque.

Les forces d'auto-défense japonaises (nom donné à l'armée nipponne) ont indiqué qu'elles avaient préparé une unité de 140 membres et 15 véhicules spéciaux pour se rendre sur les lieux et retirer les substances mortelles.

Le nombre de personnes hospitalisées n'a cessé de grimper rapidement depuis que le drame s'est produit peu avant 8 h 20 locales (18 h 20 à Montréal dimanche).

Outre les six personnes mortes, plus de dix personnes ont perdu conscience, selon la télévision publique NHK.

La télévision a montré des images de personnes inanimées dans le méto puis d'autres évacuées sur des civières, ainsi que des gens en pleurs sur les trottoirs, tenant un mouchoir sur leur bouche et leur nez.

La police avait reçu un appel d'urgence vers 8 h 20 locales d'une personne qui s'est plainte d'un gaz irritant à la station de méto Kayabacho au centre de Tokyo.

Un attentat sans précédent dans l'histoire des métros

Agence France-Presse

PARIS

L'attentat au gaz toxique dans le méto de Tokyo, qui a causé hier la mort de six personnes et en a blessé 1 500, est sans précédent depuis la création de ce mode de transport au XIX^e siècle.

Le dernier attentat dans un méto a eu lieu le 22 décembre 1994, à New York, lorsqu'un engin incendiaire a transformé en brasier une voiture du méto dans le sud de Manhattan: 45 personnes ont été blessées. L'auteur de l'explosion, qui voulait se livrer à une tentative d'extorsion, a été arrêté et inculpé pour tentative de meurtre.

Le méto de Bakou, en Azerbaïdjan, a été l'année dernière la cible à deux reprises d'explosions meurtrières: le 19 mars, 12 personnes ont été tuées et une soixantaine blessées par une bombe à retardement dans une station très fréquentée. Les

autorités ont attribué cet attentat aux Arméniens. Le 3 juillet, une violente explosion dans un tunnel a provoqué la mort de sept personnes. Une trentaine de voyageurs ont été blessés.

Le méto de Moscou a été le théâtre d'un mystérieux attentat le 8 janvier 1977: une explosion dans une rame a fait sept morts et 37 blessés. Un an et demi plus tard, en juin 1978, l'agence TASS annonçait l'arrestation de trois Arméniens, condamnés et exécutés en janvier 1979.

En mars 1986 à Paris, grâce à la vigilance d'un voyageur, une bombe a été désarmée dans une rame du RER entre les stations Auber et Châtelet. En septembre suivant un engin explosif a été découvert dans une autre rame du RER à la station Gare de Lyon. Cet attentat manqué a été revendiqué par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA).

Le méto de Londres a été à plusieurs

reprises la cible d'attentats ou de tentatives d'attentats: en octobre 1975, l'explosion d'une bombe près de l'entrée de la station Green Park dans Piccadilly a fait un mort et 20 blessés. En octobre 1983, la police a neutralisé une bombe incendiaire placée sur des rails près de la station de méto London Bridge. Le 22 décembre 1992, une bombe de faible puissance a explosé dans une station de méto du nord de Londres à une heure de grande affluence. Cet attentat, que la police a attribué à l'Armée républicaine irlandaise (IRA), n'a pas fait de victimes.

Par ailleurs, en novembre 1987, 30 personnes avaient péri à la station King's Cross, à Londres, lorsqu'un incendie accidentel s'était déclaré à une heure de pointe, sous un escalier mécanique en bois, dans le plus vieux méto du monde (inauguré en 1863). L'incendie s'était propagé avec une extrême rapidité.

Le Sarin : un poison violent issu de la recherche nazie

Agence France-Presse

TOKYO

Le Sarin, suspecté d'avoir provoqué hier la mort de six personnes et l'hospitalisation de 1 500 autres dans le méto de Tokyo, est un gaz neurotoxique extrêmement virulent mis au point, mais non utilisé, pendant la Deuxième Guerre mondiale, par la recherche nazie.

Gaz organophosphoré, le Sarin bloque la transmission de l'influx nerveux, entraînant la mort par arrêt de la respiration et du coeur. Sa puissance est telle qu'on le dit 500 fois plus puissant que le cyanure.

Ce poison, qui agit même à doses infimes, pénètre par voie respiratoire ou par contact cutané. Les victimes se plaignent de

maux de têtes violents et présentent des pupilles dilatées. Puis surviennent convulsions musculaires, arrêts respiratoires et coma précédant la mort.

Considéré comme l'un des poisons les plus toxiques jamais mis au point, le Sarin n'agit cependant que pendant une période limitée: entre 14 minutes et six heures, selon les conditions météorologiques.

La fabrication de Sarin est un processus complexe qui nécessite des connaissances avancées en chimie. Bien que sa composition se rapproche de celle de certains herbicides, on ne peut fabriquer un tel poison par erreur, avait à l'époque expliqué à l'AFP Shunji Ishikura, professeur à l'Université scientifique de Tokyo.

LE DÉGEL DES PRIX

40 WATTS



Panasonic.

rabais \$50
49995
~~549.95~~

Chaîne SC-CH60 compacte avec chargeur à 3 CD, récepteur AM/FM stéréo, magnéto à 2 platines, correcteur 3 gammes, enceintes et télécommande. Qté limitée, aucune comm. différée. 1318105

10 CD

60 WATTS



rabais \$50
54995
~~599.95~~

Mini chaîne DCS-M20 à chargeur de 10 CD, 2 platines à auto-inversion, récepteur AM/FM stéréo numérique, enceintes 3 voies et télécommande. Quantité limitée, aucune commande différée. 1318116

Vous trouverez les plus grandes marques comme Panasonic, Compaq et Sony chez Radio Shack!

A) Portatif. 1718538... 29.95
B) Transportable. 1718528... 19.95

Nous avons des cellulaires transportables à partir de 49.95 et des portatifs à partir de 69.95. En mars, Cantel vous offre, en BONI, un crédit de 129.95 sur votre première facture de service avec un abonnement au forfait d'affaires de Cantel. Détails en magasin. OU, achetez un Amigo et vous recevrez, en BONI, le temps d'antenne local gratuit de 17 à 20 heures, les soirs de semaine.

CANTEL amigo



Liberti Mobilité



Portatif Liberti avec activation gratuite, appels gratuits les week-ends et, pour \$10 de plus par mois, gratuits en soirée. Frais de 65¢ la minute. 1718560

rabais \$30
5995
~~89.95~~

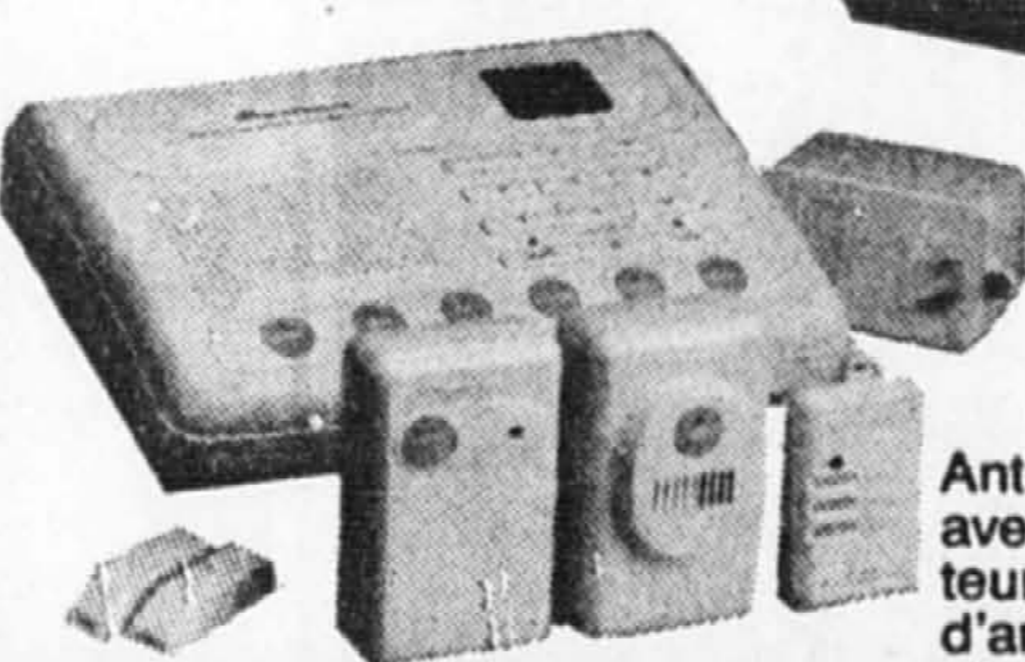
Calculatrice imprimante avec correction du dernier chiffre entré et affichage vert. 65-972

rabais \$55
34899
~~403.99~~

Imprimante à matrice DMP 207 à capacité couleur. Tracteur compris et paquet de papier de couleur en BONI. 26-2917/18

rabais \$40
13995
~~179.95~~

Antivol sans fil couvrant jusqu'à 16 zones. Avec composeur et 16 entrées pour détecteurs. 61-2609



rabais \$100
17995
~~279.95~~

Antivol sans fil à composeur avec deux types de détecteurs et télécommande d'armement. 49-2010

rabais \$20
7995
~~89.95~~

Poste SRG TRC-438 à 40 canaux et filtres céramique jumelés. 21-1552

rabais \$20
15995
~~179.95~~

Balayeuse programmable à 10 canaux et radiométéo. Syntonisation synthétisée antidériver. 20-306

rabais \$15
3995
~~54.95~~

Interphone FM sans fil à 3 canaux. Chaque poste vendu séparément pour créer un réseau. 43-8218

rabais \$40
9995
~~139.95~~

Répondeur TAD 425 à télécommande par tonalités et fonction d'enregistrement de conversations 43-711

RIEN A PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de \$250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails.

Radio Shack
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

Expire le 25 mars 95



Un prêtre dénonce le traitement infligé à une Vénézuélienne par Immigration Canada

YANN PINEAU

Lauréot Couture, le curé de la paroisse Saint-Gilbert, à Saint-Léonard, est scandalisé par la manière dont Immigration Canada a traité une touriste Vénézuélienne de 29 ans et sa fille de trois ans et demi lors d'une escale à Toronto, le 26 février dernier.

La dame, Inirida del Carmen Linares Munoz, arrivait du Venezuela et devait changer d'avion à Toronto pour aller à Montréal où elle a des amis. Toutefois, dès son arrivée à Toronto, Mme Linares est interceptée par des agents d'Immigration Canada qui « l'empêchent d'entrer au Canada » et qui confisquent son passeport et divers documents.

Mme Linares et sa fille seront détenues pendant douze jours dans une chambre d'hôtel, près de l'aéroport Lester B. Pearson.

Ce n'est qu'après une intervention de M. Couture, qui a versé une caution de 2500 dollars, qu'Immigration Canada a accepté de libérer Mme Linares et sa fille, tout en conservant le passeport et les documents confisqués.

Selon Mme Linares, les agents de l'immigration doutaient qu'elle soit une véritable touriste. Elle raconte qu'on l'a interrogée à plusieurs reprises en essayant de lui faire avouer qu'elle mentait sur ses véritables intentions. En plus de son passeport, Mme Linares dit qu'on lui a aussi confisqué son agenda personnel et des certificats d'études qu'elle apportait à des Vénézuéliens vivant à Montréal.

Hier soir, un porte-parole d'Immigration Canada à Toronto refusait de commenter cette affaire sans une autorisation écrite de Mme Linares. Il a toutefois indiqué que si elle avait été interceptée, c'était sûrement

parce que les agents de l'immigration pensaient se trouver devant une réfugiée se faisant passer pour une touriste.

« Je trouve inacceptable qu'on traite comme des criminelles une femme et une jeune enfant, dit M. Couture. La loi canadienne suppose que nous sommes innocents jusqu'à ce qu'on nous déclare coupable, n'est-ce pas ? »

« J'ai dû aller à Toronto, souligne M. Couture. Là-bas, quand les gens de l'immigration ont voulu expliquer à Mme Linares les conditions de sa libération, ils ont fait venir une interprète qui parlait portugais ! »

De plus, ils n'ont jamais voulu lui rendre son billet d'avion pour Montréal ! Mme Linares a été obligée d'en acheter deux autres pour sa fille et elle-même ! »

Grâce aux démarches de M. Couture, un prêtre connu dans la communauté hispanophone de Montréal, Mme Linares est aujourd'hui à Montréal. Elle cherche maintenant à récupérer ses papiers et M. Couture tient à ce qu'Immigration Canada rembourse tous les frais occasionnés par l'aventure de Mme Linares.

Le prêtre veut également qu'elle reçoive un dédommagement pour sa détention qu'il estime « illégale, abusive et injuste ».

En attendant un dénouement, Mme Linares refuse de laisser sa mésaventure gâcher son séjour : « Je n'oublierai pas mes journées à Toronto, dit-elle. J'ai appris à attendre ! Malgré tout, le Canada est un pays merveilleux. »

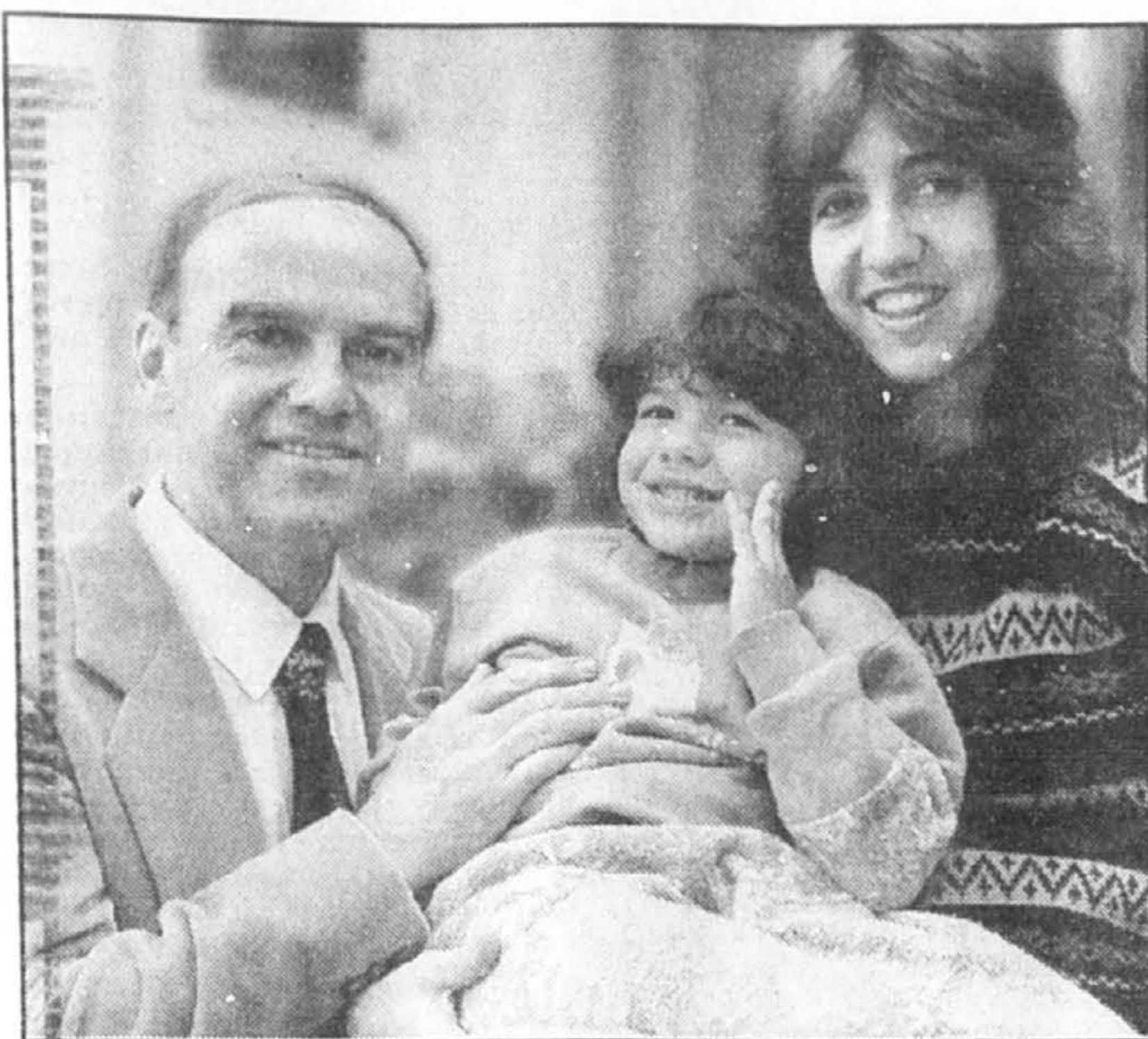


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le père Lauréot Couture a mis un terme aux douze jours de détention d'Inirida Linares et de sa fille, interceptées à Toronto par des agents d'Immigration Canada.

UN SCORE PARFAIT : 10 SUR 10

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB SÉJOURS FRÉQUENTS DE DAYS INN ET VOUS AVEZ DROIT À CES AVANTAGES EXCLUSIFS :

1 GRATUITEMENT LES AVANTAGES D'UNE NOUVELLE «CHAMBRE DU CLUB» comprenant le café, un sèche-cheveux et un port d'accès dans la chambre

2 UN TARIF EXCLUSIF Chambres de 39 \$ - 79 \$*

3 FACULTÉ DE FAIRE ENCAISSER DES CHÈQUES jusqu'à 50 \$ avec une carte American Express^{MD} en règle

4 JOURNAL GRATUIT

5 RÉCEPTION GRATUITE DES MESSAGES ENVOYÉS PAR TÉLÉCOPIEUR

6 APPELS TÉLÉPHONIQUES LOCAUX GRATUITS

7 LOGEMENT GRATUIT POUR LE CONJOINT

8 RISTOURNES dans les agences participantes BUDGET AUTO-LOCATION-RENTA-CAR

2 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EXCLUSIF GRATUIT POUR LES RÉSERVATIONS

1 (800) TEN-DAYS (836-3297)

et la
**10^e
NUIT
GRATUITE**

DAYS INN

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB EN VOUS INSCRIVANT DANS UN ÉTABLISSEMENT DAYS INN AU CANADA OU EN VOYANT VOTRE CARTE D'AFFAIRES PAR TÉLÉCOPIEUR AU (416) 923-5424

COLOMBIE-BRITANNIQUE: Nanaimo, Vancouver, Victoria (printemps 95) ALBERTA: Calgary, Edmonton (printemps 95) ONTARIO: Belleville, Brantford, Brockville, Cambridge, Cornwall, Gananoque, Guelph, Hamilton, Kenora, Kingston, Leamington, Lindsay, London, Niagara Falls-By the Falls, Niagara Falls-Lundy's Lane, Niagara Falls-On The River, Niagara Falls-Overlooking The Falls, North Bay, Ottawa, St. Catharines, Sarnia, Sault-Ste-Marie, Sudbury (printemps 95), aéroport de Toronto, centre ville de Toronto, Toronto est, Toronto/Mississauga, Trenton, Welland QUÉBEC: centre ville de Montréal, Montréal ouest (aéroport), Vieux Montréal, aéroport de la ville de Québec, ville de Québec est NOUVELLE-ÉCOSSE: Halifax

* Sous réserve des chambres vacantes. Certaines restrictions sont applicables.
Tariifs susceptibles d'être modifiés sans préavis et sous réserve des chambres vacantes; les prix ne comprennent pas les taxes. Club séjours fréquents et Chambres du Club uniquement dans les établissements Days Inns au Canada.
^{MD} utilisé sous licence de American Express Company.
Copyright © Amer Bank of Canada 1994/1995 Days Inn of America, Inc.

Cartes

Budget
Un choix bien calculé

ASSUREZ VOTRE AVENIR AVEC LE B.A.A. DES HEC...

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (B.A.A.) À TEMPS PARTIEL

Pour concilier travail et études.

Une formation solide et un vaste choix de carrières.

La possibilité, après 30 crédits, de poursuivre ses études à temps plein ou de combiner des cours du soir et du jour.

ADMISSION

Trimestre d'automne 1995

Date limite : 1^{er} mai.

90 crédits. Temps plein ou partiel.

LA
GESTION,
LAISSEZ-NOUS VOUS
EN PARLER!

SÉANCE D'INFORMATION

Le 21 mars, à 18 h 30.

École des Hautes Études Commerciales

5255, avenue Decelles, Montréal

Renseignements : (514) 340-6151

Aujourd'hui, il importe d'avoir une bonne formation universitaire. Et la gestion ouvre à tellement de carrières intéressantes. Vous êtes sur le marché du travail mais vous voulez votre baccalauréat, alors pensez au B.A.A. à temps partiel des HEC. Venez nous rencontrer pour en discuter.

HEC
L'esprit d'entreprise

Ménard n'écarte pas la possibilité d'une enquête publique sur la mort de Paolo Romanelli

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le ministre de la Sécurité publique n'écarte pas la possibilité d'ordonner une enquête publique pour faire la lumière sur les circonstances entourant la mort de Paolo Romanelli, abattu le 9 mars par la police de la Communauté urbaine de Montréal.

« J'attends le rapport de l'investigation du coroner, je vais prendre ma décision après. J'ai constaté que les enquêtes publiques sont toujours plus significatives quand elle sont précédées d'une investigation », a précisé, hier, le ministre Serge Ménard.

Il a précisé : « Vous pouvez être certain que je vais aller jusqu'à l'enquête du coroner publique s'il le faut pour connaître tous les faits dans cette histoire. La mort d'une personne c'est assez important pour que l'on étudie les circonstances, même s'il n'y a pas de blâme à donner à qui ce soit. Il faut qu'on en apprenne le plus possible pour que ça soit évité dans l'avenir. »

Rappelons que dans le cas de la mort de Pierre F. Côté, abattu par la Sûreté du Québec, au Ranch de l'Amitié, à Sainte-Sophie, le ministre Ménard a décrété la tenue d'une enquête publique après avoir pris connaissance du rapport d'investigation du coroner du district judiciaire de Terrebonne, le docteur Linda Talbot.

Pour ce qui est du dernier incident, un lieutenant de la police de la CUM a donné l'assaut, avant l'arrivée du SWAT, pour pénétrer dans le logement occupé par Romanelli, armé d'un couteau. Celui-ci avait plus tôt blessé un agent d'un coup de couteau à une épaule.

LIBRAIRIE LE BOUQUIN
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec : lois, règlements - livres administratifs, techniques - livres d'art, etc. Commandes téléphoniques acceptées.
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC
Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h, jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h
395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

LA PLACE... POUR UNE HONDA

95 CIVIC BERLINE (ÉDITION SPÉCIALE) \$229 \$/MOIS + TAXES
95 CIVIC HATCHBACK \$183 \$/MOIS + TAXES
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

C'est bien...
Des plats succulents servis en généreuses portions par un personnel charmant, c'est bien. Mais, quand en plus les prix sont alléchants, c'est...
C'est vraiment très bien.
Vraiment très bien, en effet, notre tout nouveau souper !
STEAK-FRITES 995 \$*
Comprenant du bon pain chaud, des frites et, au choix, une soupe, une salade César ou les 60 régals de notre table de crudités.
* 9,95\$ - LUN. AU JEU. 12,95\$ - VEN. AU DIM.
Chez la Mère TUCKER
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades
Centre-ville : 1175, place du Frère André 866-5525
Côte-de-Liesse : 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092

Nous sommes fiers de rendre hommage à nos meilleurs agents immobiliers qui ont aidé des milliers de personnes à acheter ou à vendre des maisons dans le marché actuel. Nous les félicitons pour leur travail acharné, leur dévouement et le service hors pair qu'ils ont fourni à notre clientèle.

Visez plus haut Visez plus haut
Visez plus haut Visez plus haut
Visez plus haut Visez plus haut
Visez plus haut Visez plus haut
Visez plus haut Visez plus haut

ROYAL LEPAGE

Courtier immobilier agréé

ROYAL LEPAGE

Courtier immobilier agréé

1 dans l'Est du Canada pour la 5^e année consecutive
2 au Canada pour la deuxième année consecutive



Fernande Sirois
Hull / Gatineau
(819) 770-9221

LE CLUB DES DIX ET LES RÉCIPENDIAIRES 1994 DE LA PALME D'OR DU PRÉSIDENT*

CLUB DES DIX AU QUÉBEC**

**Dix premiers agents par gains, de Royal LePage au Québec

#1 Fernande Sirois Hull / Gatineau (819) 770-9221	#2 Christine Lefrançois Ville Mont-Royal (514) 735-2281	#3 Dorothy Raich Westmount (514) 934-1818	#4 Marie-Yvonne Paint Westmount (514) 934-1818	#5 Richard Neron Boucherville (514) 449-4499	#6 David S. Lenkorn Westmount (514) 934-1818	#7 Janet Ellerbeck Hudson (514) 458-5365	#8 Raymond Tsim Brossard (514) 672-6450	#9 Doreen Kirkwood Brossard (514) 672-6450	#10 Georgette Drummond Westmount (514) 934-1818

PALME D'OR DU PRÉSIDENT*

Astrid T. Alix Outremont (514) 271-4820	Marielle Allard Dorval (514) 631-6731	Michèle Asselin Outremont (514) 271-4820	Danielle Bédard Hull/Gatineau (819) 770-9221	Daniel Belhumeur Hull/Gatineau (819) 770-9221	Edith Ann Berman Westmount (514) 934-1818	Keith S. Beroia Beaconsfield (514) 697-9181	Vera P. Bird Beaconsfield (514) 697-3391	Fabiola Boly Ste-Foy (418) 653-0488	Gary Bosch Hudson (514) 458-5365
Claude Bouchard Beaconsfield (514) 271-4820	Marie-Paule Boucher Brossard (514) 672-6450	Elizabeth (Libby) Broady Beaconsfield (514) 697-9181	Maureen Brosseau Westmount (514) 934-1818	June Buchanan D.D.O. (514) 684-1141	Brigitte I. Burdman Westmount (514) 934-1818	Denis Bureau Place Versailles (514) 353-8770	Deena Caplan Westmount (514) 934-1818	Manon-Josée Caron Hull/Gatineau (819) 770-9221	Mona Chabot Ville Mont-Royal (514) 735-2281
Denis Chailfour Place Versailles (514) 353-8770	Patricia M. Chang Westmount (514) 934-1818	Louise Chartrand Brossard (514) 672-6450	Thérèse Chartrand Boucherville (514) 449-4499	Alexandre Chaya Westmount (514) 934-1818	Claudette C. Chénier Outremont (514) 271-4820	Michel Côté Brossard (514) 672-6450	Louise D'Orsonnens Brossard (514) 672-6450	Lily Dangoor St-Laurent (514) 744-0575	James W. Davidson Kirkland (514) 697-4460
Lorraine Demers Ste-Foy (418) 653-0488	Patrick Downs Kirkland (514) 697-4460	Ruth Filiatrault Ste-Foy (418) 653-0488	Serge Gabriel N.D.G. (514) 481-0241	Denis Gauvin St-Hubert (514) 656-9000	Farla Grover Westmount (514) 934-1818	Lois Hardacker Cowansville (514) 266-7711	Anne-Marie Hardy Ste-Foy (418) 653-0488	Paul Harrison Westmount (514) 934-1818	Nicole Harvey Kirkland (514) 697-4460
Suzanne Havaré Grisé St-Bruno (514) 653-2496	Dolly Heffez Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Rita M. Kayem Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Berdj Kokorian D.D.O. (514) 684-1141	Marjorie Kyle Beaconsfield (514) 697-9181	Hélène Labrèche Brossard (514) 672-6450	Diana R. Lachapelle Beaconsfield (514) 697-3391	J.R. Aurèle Lacroix Outremont (514) 271-4820	Sophie Lafrenière St-Laurent (514) 672-0321	Pierre Lalancette Neuchâtel (418) 843-1151
Lucie Landriault St-Lambert (514) 672-0321	Josée Laperrière Outremont (514) 271-4820	Christopher Logan Westmount (514) 934-1818	James (Jim) Lynch N.D.G. (514) 481-0241	Eugénie (Jenny) Mamroud St-Laurent (514) 744-0575	Annette Marceau St-Bruno (514) 653-2496	Denyse Marchand Rosemere (514) 437-6100	Muriel Massicotte Fabien Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Peggy McMullan Westmount (514) 934-1818	Lucile Mercier Outremont (514) 271-4820
Joseph Nasra Ste-Foy (418) 653-0488	Manon Ostiguy St-Hubert (514) 656-9000	Marilyn Partridge Huntingdon (514) 264-4798	Pierrette Pellerin Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Marie Perreault St-Eustache (514) 472-9704	Joan Prévost Westmount (514) 934-1818	Jo-Ann Proctor Pointe Claire (514) 697-8820	Fadia Rassi Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Helen Richardson Lavergne Beaconsfield (514) 697-9181	Lucie Rinfret Ste-Foy (418) 653-0488
Josée Robson Rosemere (514) 437-6100	Gilles Rochon Westmount (514) 934-1818	Lucien Roy St-Laurent (514) 744-0575	Marc Roy Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Rosalre Roy Neuchâtel (418) 843-1151	Maria Santini Westmount (514) 934-1818	Fatima Simoes Brossard (514) 672-6450	Elizabeth Solek St-Lambert (514) 672-0321	Myrtle Stark N.D.G. (514) 481-0241	Betty E. Tabah Ville Mont-Royal (514) 735-2281
				<p>ROYAL LEPAGE</p> <p>Courtier immobilier agréé</p>					
Jeannot Taillefer Outremont (514) 271-4820	Nancy Taub Westmount (514) 934-1818	Genevieve Tomova Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Ginette Tremblay Westmount (514) 934-1258	<p>* Cette désignation représente le premier 10% de l'ensemble des agents immobiliers de Royal LePage au Québec.</p>		Patricia Tremblay Hull / Gatineau (819) 770-9221	Louise Valois Ville Mont-Royal (514) 735-2281	Joanne Wilson Beaconsfield (514) 697-9181	Jean Xenopoulos D.D.O. (514) 684-1141

Ce sont les mêmes que d'habitude qui profitent de notre malheur, dit un pêcheur terre-neuvien

DENIS ARCAND

envoyé de La Presse

ST. JOHN'S, Terre-Neuve

Le chalutier espagnol *Estai* est reparti. Mais dans des centaines de petits villages saupoudrés sur la côte terre-neuvienne, cette terre de Cain belle et cruelle avec ses rochers battus par le vent et les embruns, des milliers de pêcheurs, comme Lloyd Sullivan, continuent d'attendre que la morue revienne.

M. Sullivan vit à Calvert, un village de 500 habitants perdu sur la côte Est de la péninsule d'Avalon. Un village de pêcheurs semblable aux centaines où l'on trouve les racines de l'âme terre-neuvienne. Dans cette partie de l'île, lorsqu'on écoute parler les gens, on pourrait presque se croire à Drogheda ou à Sligo, sur la côte irlandaise.

« Tout le monde est d'origine irlandaise, ici », explique M. Sullivan avec un accent terre-neuvien ou s'entend encore très bien l'*Irish brogue*, l'accent irlandais.

A Calvert, on trouve des Shanahan, des Ryan, des McCarthy, des O'Neil, O'Shaughnessy, O'Toole et O'Reilly, en plus des Sullivan, « qui font un cinquième de la population du village », assure Lloyd Sullivan.

Lors de la visite de *La Presse*, vendredi, Calvert préparait la grande fête de la Saint-Patrick. Mais depuis quatre ans, le 17 mars — comme pour toutes les autres fêtes de l'année — on n'a plus autant le cœur à fêter.

Le moratoire sur la pêche à la morue (et à bien d'autres espèces) a changé tout ça. Auparavant, la Saint-Patrick était une occasion d'affirmer qui on était et de se rappeler d'où l'on venait. Cette année, surtout, ce n'est rien de plus qu'une autre occasion de se demander si on sera encore là l'année prochaine.

« Mon aîné vient d'entrer à l'université, dit M. Sullivan. Il hésite encore sur son choix de carrière, mais il y a une chose dont il est certain : c'est qu'il ne veut pas être pêcheur. Moi, je pense qu'il y a encore de l'avenir dans la pêche, mais je ne le blame pas d'en douter. »

M. Sullivan a fait sa première saison complète de pêche en 1962, à l'âge de 15 ans.

« Quand j'étais petit et que je passais juste mes vacances d'été à la pêche, on voyait le poisson arriver près des côtes vers avril. Durant les mois d'été, on avait l'impression que la mer débordait de poisson. Partout sur la baie, au pied des falaises et près de la rive, on voyait la morue donner des coups de queue hors de l'eau. Il y avait des millions et des millions de poissons dans l'eau. Mais maintenant, les chalutiers ont vidé la mer », raconte-t-il.

Dans les années 60, les petits pêcheurs traditionnels — qui utilisaient des filets fixes ou des hameçons — de la côte ont averti le ministère des Pêches et Océans que le poisson se raréfiait.

« Mais les petits *bolés* avec des diplômes ne nous écoutaient pas. On avait l'impression que c'était juste la politesse qui les empêchait de nous rire en plein visage. Ils disaient qu'il n'y avait pas de surpêche et que le poisson ne venait plus sur la côte parce que l'eau était devenue plus froide. C'était de la propagande », rappelle M. Sullivan.

Les immenses capacités de récolte des chalutiers hauturiers truffés d'équipement électronique ont réussi à faire en 40 ans ce que cinq siècles de pêche traditionnelle n'avaient pas fait : « Ils ont vidé la mer. Et les Canadiens autant sinon plus que les autres : blâmer les étrangers, c'est rire du monde », soutient Lloyd Sullivan.

Le 9 juillet 1991, tous les pêcheurs canadiens ont rentré leurs bateaux. Depuis, ils vivent du *package*, le plan de compensation financière du gouvernement fédéral pour aider les 38 000 pêcheurs frappés par le moratoire.

Alors M. Sullivan fait des petits travaux pour s'occuper. Il dit que rester à Calvert est un acte de foi : « Le monde attend le retour de la morue comme le retour de Jésus-Christ. »

Pour le curé de Calvert, John McGuigan, le moratoire sur les pêches a un petit goût — amer — de déjà-vu.

« Quand j'étais missionnaire au Pérou, il y a une quinzaine d'années, j'étais affecté à une région côtière du nord à l'époque du moratoire sur la pêche à l'anchois. Une de mes paroisses était un village côtier de 1 500 habitants, Santa Rosa. Bref, une communauté pas beaucoup plus grosse que Calvert. »

« Et les problèmes, malgré toutes les différences que vous pouvez imaginer entre le Pérou et Terre-Neuve, se ressemblent pas mal. Là-bas comme ici, les gens ont été désespérés. Les hommes se sont mis à boire plus. Ici, avant le moratoire, c'était un camion de bière par semaine (pour toute sa paroisse, qui comprend plusieurs villages côtiers) ; après, c'était deux camions par semaine », souligne le père McGuigan.

Mais il dit que les choses sont revenues un peu à la normale depuis.

« Les gens sont-ils désespérés ? Frustrés, oui. Désespérés, non, répond l'ecclésiastique. Il y

a plus de gens qui viennent me parler de leurs problèmes ; mais, il n'y a pas eu de suicide, Dieu merci. Les gens s'entraident beaucoup, à Terre-Neuve. »

« Par contre, je ne sais pas ce qui va se passer si les choses ne s'améliorent pas. Au début du moratoire, les gens espéraient qu'ils en avaient pour deux ans, peut-être trois. Mais là, on commence à réaliser que ça pourrait durer 10 ans... »

En fait, selon John Farrell, gestionnaire des services sociaux pour la région, les choses pourraient être pires : « Il y a une hausse des demandes de bien-être social, mais pas d'augmentation significative des problèmes sociaux. Parce que pour l'instant, les gens reçoivent une compensation, alors il y a encore un revenu. Mais les pêcheurs sont désœuvrés et il y a beaucoup d'angoisse liée à l'interruption soudaine de ce qui a toujours été le mode de vie ici. Et il y a de l'inquiétude aussi, parce que les gens savent bien que la compensation va cesser un jour. »

Pour comprendre l'ampleur du problème, M. Farrell fait une analogie qui fait penser à Schéfferville, au Québec : « Imaginez une ville minière qui perd sa mine. Sauf qu'ici, les gens pêchent de père en fils depuis des siècles. Presque tout le monde au village a cessé de travailler. »

M. Farrell dit que les pires dommages sont cachés : « Même si les gens ont une aide financière, c'est clair que rester assis chez soi à ne rien faire n'est pas bon. Le moratoire ne les a pas

mis dans la rue, mais ça altère leur estime de soi. S'ils ne sont plus des pêcheurs, qui sont-ils ? Et c'est dans cette perte d'identité que se trouve le plus grand danger pour Terre-Neuve. »

Maxine Dunne habite Ferryland, juste en face de Calvert, de l'autre côté de la petite baie.

« Mon mari était gestionnaire de l'usine d'emballage de poisson (maintenant fermée). Nous avons 35 ans tous les deux et nous avons un fils de 13 ans. Notre maison est payée, mais nous en sommes prisonniers, parce qu'on aurait de la difficulté à en toucher 10 000 \$ ou 15 000 \$, même si elle en valait facilement 45 000 \$ avant le moratoire. Qui voudrait emménager dans une ville fantôme ? » demande-t-elle.

Mme Dunne est curatrice du petit musée de Ferryland. Elle trouve « fantastique » son coin de pays et peut vous en parler durant des heures.

« Les Terre-Neuviens sont des gens plutôt fiers, qui savent qu'il a toujours fallu s'accrocher pour vivre ici. Et ce n'est pas la première ni la dernière fois que les temps sont durs. »

« Mais même si ça ne sert à rien de parler de nous-mêmes comme des 'victimes', même si ça ne sert à rien de se plaindre, il y a des fois où il faut se donner la permission de pleurer un bon coup », dit-elle.

L'orgie de surpêche des chalutiers bourrés d'électronique a tellement épuisé les stocks qu'en

1995, on ne parvient plus à sortir un poisson de plus qu'avant la guerre, lorsque les gens pêchaient à l'ancienne.

« Vous savez à qui ça a profité ? demande M. Sullivan. Aux mêmes personnes que d'habitude : aux financiers de Bay Street et au gouvernement. Nous, on attendait que le poisson vienne ici. Pas besoin de chalutier de 15 millions pour aller le chercher en mer. Pas besoin d'équipement ultra-sophistiqué. Pas besoin d'emprunts massifs. »

« Tout l'argent de la morue restait ici. Les banques n'avaient pas une *centne*, les constructeurs maritimes n'avaient pas une *centne* et les compagnies d'électronique n'avaient pas une *centne*. Maintenant, tout le monde est endetté et les banques sont contentes », fait M. Sullivan.

Et le gouvernement, lui ? En quoi profite-t-il de tout ça ?

« Nous étions indépendants. Et le gouvernement n'aime pas les gens indépendants », conclut le pêcheur.

Les immenses capacités de récolte des chalutiers hauturiers ont vidé la mer. Cette photo a été faite en 1985 à Twillingate, un village fondé par les Bretons au XVIII^e siècle. À Twillingate, on a longtemps vécu de pêche et de chasse au phoque. Aujourd'hui, on y vit d'aide sociale.



LA PLUS COURTE DISTANCE POUR OBTENIR DES VOYAGES GRATUITS.

← 3 1/2 po →



Tous vos achats vous rapportent des milles Aéroplan[®] gratuits.

Pensez à toutes les fois où vous vous servez de votre carte de crédit. Si vous aviez une Carte Aéro Or[™] CIBC-VISA[®], chaque dollar que vous dépensez¹ vous rapporterait un mille Aéroplan gratuit.

Utilisez la Carte Aéro Or CIBC-VISA partout où l'on accepte VISA et vous verrez vos milles Aéroplan s'accumuler et se transformer rapidement en voyages gratuits. De plus, elle vous procure tous les privilèges d'une carte de crédit or. Pour connaître tous les détails, adressez-vous à un centre bancaire CIBC, ou à un comptoir Air Canada. L'argent que vous dépensez aujourd'hui devrait vous emmener plus loin. Avec la Carte Aéro Or CIBC-VISA, vous vous envolerez bientôt gratuitement avec Air Canada ou l'un de ses partenaires. Présentez votre demande dès aujourd'hui et renseignez-vous sur notre boni de bienvenue en milles Aéroplan.

1 800 465-CIBC

Des milles en avance.^{mc}

¹Aéro Or et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada. La CIBC est un titulaire de licence autorisée de ces marques.
²CIBC, Air Canada : titulaires de licence de cette marque.
³Des milles en avance. ⁴est une marque de commerce de la Banque CIBC.
Tous les achats moins les retours rapportent des milles Aéroplan.
Les avances de fonds, les frais, les chèques Aéro Or, les intérêts et les paiements ne rapportent pas de milles Aéroplan. Les milles Aéroplan seront attribués sur réception du versement minimum exigible.
Les taxes, les droits d'atterrissage et de départ peuvent s'appliquer aux voyages gratuits Aéroplan.